



*César* **39**<sup>ème</sup>  
*at* *Cérémonie*

*Catalogue Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma*



*César* 39<sup>ème</sup>  
*Cérémonie*

*Catalogue Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma*

**Association pour la Promotion du Cinéma**

16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception : Maria Torme

Impression : Graph'Imprim

Guide imprimé sur Chromomat 350g et Galaxi super mat 135 g

Dépôt légal : février 2014

© APC, toute reproduction, même partielle, est interdite.

# *Sommaire*

<b>Les Éditoriaux</b>	<b>p 7</b>
<b>L'Académie</b>	<b>p 17</b>
<b>Les Nominations</b>	<b>p 29</b>
<b>La 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César</b>	<b>p 37</b>
<b>L'Année Cinéma César</b>	<b>p 49</b>
<b>Les Actions de l'Académie</b>	<b>p 97</b>
<b>Les Partenaires de l'Académie</b>	<b>p 121</b>
<b>Le Règlement de l'Académie</b>	<b>p 129</b>

# FAIRE VOIR ÉMOUVOIR



**CÉSAR 2014**  
Partenaire Technique



**éclair** GROUP  
AU DELÀ DE L'ÉCRAN

● Cluissart.com

POSTPRODUCTION | DISTRIBUTION | ADAPTATION | PATRIMOINE

Aujourd'hui plus que jamais, chaque instant de notre vie est rythmé par des écrans. Partenaire naturel des professionnels de l'image et du son, de la création à la mise à disposition du public, depuis plus d'un siècle ECLAIR GROUP innove pour accompagner les révolutions successives du monde audiovisuel.

[www.eclairgroup.com](http://www.eclairgroup.com)



Les César illustrent chaque année avec constance et ferveur la vigueur et la richesse du cinéma français. La France est l'un des plus grands pays de cinéma parce que la France est forte de sa culture et reste ouverte sur le monde, offrant une diversité de tons, de sensibilités et de genres. L'engagement de l'Etat français et plus largement celui des pouvoirs publics et de ceux qui font et diffusent le cinéma est porteur d'une idée généreuse et exigeante du cinéma, celle d'un art qui sait offrir d'autres regards, nourrir les imaginaires, déjouer les formatages, mais aussi rencontrer le goût du public et remporter les suffrages internationaux.

Après une année où nous avons lutté pour préserver, en Europe, le principe de l'exception culturelle, sur lequel se fonde le soutien à la création cinématographique en France et chez nos voisins européens, nous devons continuer, plus que jamais, à faire entendre la voix de tous ceux qui créent et concourent au développement et renouvellement du cinéma français et européen.

Nous devons continuer à défendre et promouvoir le rôle essentiel que joue la culture dans notre société, pour comprendre le monde et les hommes, pour s'émouvoir et pour rêver... Mais le cinéma, c'est aussi, en France, un vivier exceptionnel de talents et de savoir-faire, une filière créatrice de richesse et d'emplois, un vecteur de dynamisme dans nos territoires et de rayonnement au-delà de nos frontières.

Ces grandes forces du cinéma français, les César contribuent à les mettre magnifiquement en lumière, et je salue chaleureusement la tenue de cette 39<sup>ème</sup> édition, qui saura être en 2014 encore, un moment de célébration et d'échanges pour toute la profession, autour des œuvres et des talents ayant marqué l'année 2013.

Je souhaite bonne chance à tous les nommés !

*Aurélie Filippetti*  
Ministre de la Culture et de la Communication

# CHAUMET

PARIS



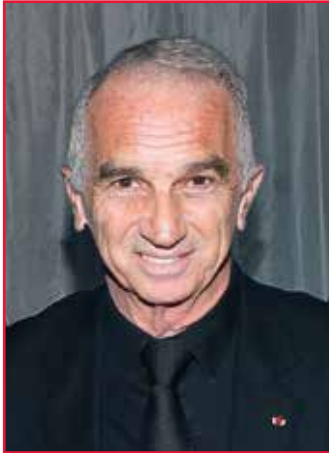
Partenaire officiel de l'Académie des César



## Des Étoiles et des Rêves

Quand il y a 39 ans, Georges Cravenne créa la 1<sup>ère</sup> Cérémonie des César, le ciel du cinéma français trouvait naturellement son écrin pour une pluie d'étoiles, d'émotions et de rêves.

© Bertrand Rindoff-Petroff



Jean Gabin, la plus grande star française, présidait la soirée, et quand Romy Schneider, éternelle et légendaire, recevait le 1<sup>er</sup> César pour son interprétation éblouissante dans "L'Important c'est d'aimer", l'émotion ravagea les cœurs, marquant ainsi la passion qui dévore les générations d'artistes, la force inaltérable du cinéma français, du cinéma mondial, du cinéma tout court. De l'espoir, du rêve, de la magie, du désir...  
Ce soir, la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César, prix de l'excellence d'un Cinéma Français conquérant, brillera des mille feux de ses légendes.

Ce soir, hommage à Henri Langlois, le Fondateur de la Cinémathèque pour son centenaire. Mémoire vivante de nos émois qui nous rappelle que de "Quai des Brumes" à "La Grande Illusion", du "3<sup>ème</sup> homme" à "Quai des Orfèvres", de Garbo à Bardot, les mythes sont éternels et seront parmi nous.

Ce soir le Théâtre du Châtelet explosera par l'effervescence des artistes, qui remettront et recevront les 21 César mythiques, des étoiles plein les yeux, le souffle court, les larmes naissantes...

Ce soir, une nuit magique s'écrira, qui verra Scarlett Johansson, star parmi les stars, recevoir un César d'Honneur pour avoir su si bien conjuguer le charme, le talent et l'audace si chers à Woody Allen.

Ce soir nous serons tous les enfants de Kubrick, de Spielberg, de Visconti, de Woody, de Renoir, de Costa-Gavras, de Lelouch, de Polanski, de Tarantino, de Carné, nous serons tous "Les Enfants du Paradis" !

Ce soir, Vendredi 28 Février, François Cluzet, l'"Intouchables" déclarera ouverte la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César !... Que la fête commence !

Ce soir, pour toujours, nous sommes tous des Saltimbanques !

*Alain Terzian*

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



*IMAGINEZ  
LA CÉRÉMONIE DES CÉSAR  
SANS RENAULT.*

**CÉSAR 2014**  
Partenaire Officiel 

RENAULT PARTENAIRE OFFICIEL  
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.





Le Groupe Canal+ est fier, une nouvelle fois, de s'associer   la C r monie des C sar, qui r compensera une ann e de cin ma particuli rement riche et vivifiante. Une C r monie 2014 fortement symbolique aussi, puisque Canal+ f tera en novembre ses 30 ans. Trente ann es d'amour du cin ma, partag  sans interruption avec tous ceux r unis ici, et bien d'autres, qui font vivre cette industrie si particuli re, que nous c l brons ce soir aux c t s de l'Acad mie des Arts et Techniques du Cin ma. Partag  aussi avec nos abonn s, avec qui nous sommes chaque jour, sur nos antennes, heureux de f ter tous les cin mas.

*Bertrand M heut*  
Pr sident de CANAL+



**BNP PARIBAS, PARTENAIRE  
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR**

**BNP PARIBAS, WE LOVE CINEMA**



**BNP PARIBAS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change

[welovecinema.fr](http://welovecinema.fr)



© DR

La Cérémonie des César est la grande fête du cinéma français, un moment de rencontre et de communion unique pour toute la profession. Elle célèbre toute la richesse de notre cinéma, qui demeure l'un des plus vifs, des plus ouverts et des plus variés au monde.

Les œuvres de l'année le montrent magnifiquement, puisqu'elles ont rencontré le public et séduit la critique, qu'elles ont su nous émouvoir, nous surprendre et nous faire rêver.

À travers ces films, les César mettent en lumière, avec tout l'éclat qu'ils méritent, les nombreux talents, la grande créativité et l'étendue des savoir-faire que compte le cinéma français. Ce vivier exceptionnel de réalisateurs, d'auteurs, d'acteurs, de compositeurs, de techniciens, qui portent leur passion pour le cinéma à un très haut niveau d'exigence et de qualité.

La force de notre cinéma, c'est aussi cette extraordinaire capacité à se renouveler, à accueillir de nouvelles générations... À travers la récompense au Meilleur Premier Film ou les célèbres "espoirs", les César contribuent à faire émerger sur le devant de la scène ces jeunes talents qui font toute la vitalité de la création française.

C'est donc avec un immense plaisir que je salue cette 39<sup>ème</sup> édition, qui s'annonce riche d'émotions, de surprises et de découvertes, et qui saura être, une fois encore, ce rendez-vous incontournable, ce rassemblement chaleureux et cette belle fête pour toutes les familles du cinéma.

*Frédérique Bredin*  
Présidente du CNC

CHAMPAGNE  
**TSARINE**  
À REIMS  
FRANCE



SIGNE EXTÉRIEUR  
DE RICHESSE INTÉRIEURE

**CÉSAR** 2014  
Fournisseur Officiel



BIO CÉPAGE - HORIZON BLEU

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Secoué et chahuté, le cinéma français nous a offert cette année la plus belle des parades : une diversité sans cesse renouvelée et une singularité jamais égalée.

Parmi les nombreuses illustrations de cette richesse, saluée par le public et la critique, on se souviendra longtemps d'œuvres chocs comme LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 ET 2 d'Abdellatif Kechiche et JEUNE & JOLIE de François Ozon, de l'émotion qui traverse LE PASSÉ d'Asghar Farhadi et SUZANNE de Katell Quillévéré, et des éclats de rire provoqués par LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE ! de Guillaume Gallienne, 9 MOIS FERME d'Albert Dupontel ou QUAI D'ORSAY de Bertrand Tavernier.

Dès l'annonce des nominations, les César mettent en lumière la créativité et le savoir-faire des artistes qui nous ont fait rêver, pleurer, rire, aimer et réfléchir tout au long de l'année. Ce soir, le talent, la technique et l'audace de certains seront récompensés par l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, créée il y a exactement quarante ans à l'initiative de Georges Cravenne.

Pour la vingt-et-unième année consécutive, nous sommes fiers d'accompagner l'Académie en produisant la Cérémonie des César, un des rendez-vous majeurs de la planète Cinéma. Retransmise en direct, en clair et en exclusivité depuis le Théâtre du Châtelet, cette trente-neuvième édition sera présentée par Cécile de France, une des actrices les plus talentueuses de sa génération et lauréate de deux César.

Aux côtés de la profession depuis sa création, CANAL+ partage plus que jamais son amour du septième art.

*Rodolphe Belmer*  
Directeur Général  
Groupe CANAL+





*l'Académie*

# Georges Cravenne & César

## Une histoire d'amitié

Georges Cravenne fonde en 1975 l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma :

"Les Oscars, je crois, sont nés en 1927. J'avais alors 13 ans, et depuis cet âge (aujourd'hui très lointain!), j'ai toujours été obsédé par l'existence de ce personnage emblématique, non pas de chair et d'os, mais de bronze et de dorure, dont la réputation était planétaire.

Jalousie ? Émulation ?

Toujours est-il que l'idée de créer un équivalent français a germé en moi, jusqu'au jour où le nom de mon ami César, sculpteur de génie, s'est imposé à moi et sa sculpture avec lui. Oscar, César, cinq lettres qui rimaient à tel point que la naissance du second était devenue évidente, pour le plus grand bien de la promotion du cinéma, en Europe en tout cas."

Georges Cravenne

"Je déjeunais avec Georges Cravenne, et il était intarissable sur la fête qu'il voulait organiser pour donner de la vigueur au cinéma français. À brûle-pourpoint, il me demanda d'inventer l'objet, l'œuvre d'art qui récompenserait les lauréats de cette fête.

J'ai accepté.

Comment appeler l'objet ? Comment appeler la fête ?

D'Oscar à César, il n'y avait qu'une syllabe...

Le nom César est plein de symboles. Si je m'appelle César, je ne suis pas le seul. Dans ma rue à Marseille, il y avait trois "César".

César c'est une référence à la grandeur de JULES... Mais c'est aussi le César de PAGNOL, et là, on revient au cinéma"

César Baldaccini



# 21 César ...

Fonderie Bocquel : les étapes de la naissance d'un César





**César présente sa première version du trophée qui sera décerné lors de la Cérémonie de 1976.**

**Par la suite il a créé l'actuelle statuette qui sera celle utilisée à partir de la 2<sup>ème</sup> Cérémonie de 1977.**



# *l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma*

Du haut de ses 39 printemps, l'Académie rassemble aujourd'hui 4381 membres, professionnels confirmés issus de l'ensemble des corps de métiers de l'industrie cinématographique auxquels viennent se joindre plus de deux cent membres associés qui soutiennent le cinéma français dans le cadre de leur vie professionnelle.

Après l'Académie des Oscar et ses 6789 membres, c'est la deuxième plus importante Académie de cinéma au monde.

Son Règlement lui donne en préambule comme but de "récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma, en leur conférant chaque année un trophée appelé "César", pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public".

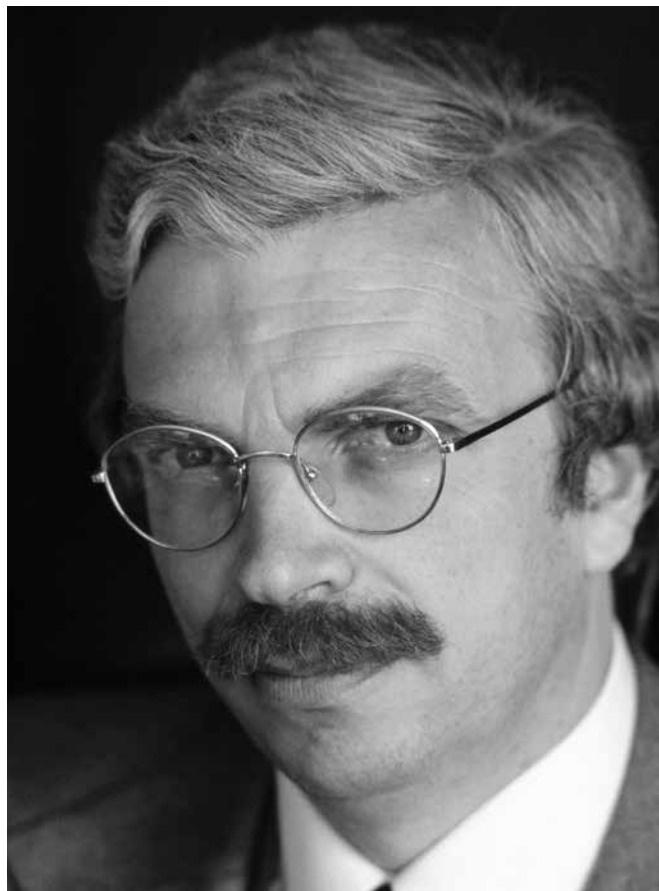
Son activité consiste tout d'abord en l'élaboration et l'actualisation du Règlement de l'Académie, le recensement des films de cinéma sortis dans l'année et des principales personnes y ayant collaboré, et l'organisation du processus de vote.

L'Académie organise également plusieurs événements dédiés à celles et ceux qui font le cinéma en France : Soirée et Trophée César & Techniques, Projet Révélation, Dîner des Producteurs et Prix Daniel Toscani du Plantier, Mémoire de César, Les Nuits en Or, etc...

Enfin, elle met en place la séquence qui commence par la Conférence de Presse d'annonce des Nominations, se poursuit par les différentes manifestations organisées en leur honneur, du Déjeuner des Nommés jusqu'à l'Année Cinéma César, et se termine par l'organisation avec Canal+ de la Cérémonie annuelle de remise des César.

# *Les Anciens Présidents*

de 1992 à 2003  
Daniel Toscan du Plantier



de 1976 à 1986  
Robert Enrico



de 1986 à 1988  
Jeanne Moreau



de 1988 à 1990  
Alexandre Mnouchkine



de 1990 à 1992  
Jean-Loup Dabadie

# *Ils ont fait 2013*

592 films / 3449 personnes



## **Le recensement des films et des professionnels**

Chaque semaine, le secrétariat de l'Académie met en ligne en accès libre sur le site de l'Académie les fiches de présentation des films de cinéma de la production française sortis en salle, accompagnés de leurs visuels de présentation (bande-annonces, photos...).

À partir du mois de mars, le secrétariat de l'Académie commence à recenser de la façon la plus exhaustive possible l'ensemble des données de production concernant tous les films sortis en salles durant l'année, ainsi que toutes les personnes y ayant collaboré.

Puis il regroupe auprès du CNC et des sociétés de production la somme des informations recueillies pour établir le "Guide des films de l'année". Véritable panorama de l'année cinématographique, ce Guide présente l'ensemble des personnes et des films éligibles aux différentes catégories conformément au règlement de l'Académie.

Ce Guide est également accessible en ligne, en libre accès, sur le site internet de l'Académie.

Pour les César 2014, ce sont 592 films et 3449 personnes qui sont ainsi proposés au suffrage des membres de l'Académie.

## **La présentation des films aux membres de l'Académie**

Afin d'aider ses membres à faire leurs choix de vote, l'Académie propose aux producteurs ou distributeurs plusieurs solutions pour faire découvrir ou redécouvrir les films éligibles.

Chacun des votants a ainsi reçu à son domicile, de novembre 2013 à janvier 2014, des invitations afin d'assister à des projections privées, ou des places gratuites pour des films encore à l'affiche.

Ils ont également reçu le "Coffret DVD César 2014", qui rassemble les films que leurs ayants-droit ont choisi de proposer en DVD.

Pour les courts métrages, l'Académie organise des projections en salle des films présélectionnés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage et le César du Meilleur Film d'Animation. Ces films sont également tous présentés en copie DVD dans le "Coffret DVD César 2014".





## L'organisation du vote

L'Académie propose une procédure de vote permettant à ses membres de choisir entre le vote par correspondance et le vote en ligne. Cette procédure est organisée sous contrôle d'huissier et suivant les directives de l'Académie par la société VOXALY, l'un des meilleurs spécialistes français dans l'organisation d'élections, et respecte des critères de vote très rigoureux :

- Vote réservé aux seuls membres actifs de l'Académie (s'étant acquittés de leur cotisation annuelle).
- Présentation exhaustive et équitable des personnes et des films éligibles.
- Garantie de l'anonymat des votes et de la non-communication à aucun tiers du fichier des électeurs.
- Garantie de la confidentialité des résultats.

Le premier tour de vote va désigner les nominations pour chacun des vingt-et-un César (de ce côté-ci de l'Atlantique on dit les "nommés", de l'autre on parle de "nommées").

Le matériel de vote et le "Guide Films" ont été envoyés aux membres le 6 janvier pour ce premier tour, clôturé le 27 janvier pour le vote par correspondance et le 30 janvier à minuit pour le vote en ligne.

Les résultats ont été dépouillés dans la nuit par VOXALY, sous contrôle d'huissier, pour être remis en main propre par l'huissier au Président de l'Académie le vendredi 31 janvier, qui en a fait immédiatement la lecture publique en Conférence de Presse.

La liste officielle des nominations a ensuite été mise en ligne sur le site de l'Académie dès la fin de la Conférence de Presse.



Annonce des Nominations / Conférence de Presse 2014



39<sup>ème</sup> Cérémonie  
**CÉSAR 2014**  
Dossier de Presse



Vendredi 28  
Théâtre  
en direct et en clair

Théâtre du Châtelet / vendredi 28 février  
[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)

# *les Nominations 2014*

## **Meilleure Actrice**

**Fanny Ardant**

dans LES BEAUX JOURS

**Bérénice Bejo**

dans LE PASSÉ

**Catherine Deneuve**

dans ELLE S'EN VA

**Sara Forestier**

dans SUZANNE

**Sandrine Kiberlain**

dans 9 MOIS FERME

**Emmanuelle Seigner**

dans LA VÉNUS À LA FOURRURE

**Léa Seydoux**

dans LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## **Meilleur Acteur**

**Mathieu Amalric**

dans LA VÉNUS À LA FOURRURE

**Michel Bouquet**

dans RENOIR

**Albert Dupontel**

dans 9 MOIS FERME

**Grégory Gadebois**

dans MON ÂME PAR TOI GUÉRIE

**Guillaume Gallienne**

dans LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Fabrice Luchini**

dans ALCESTE À BICYCLETTE

**Mads Mikkelsen**

dans MICHAEL KOHLHAAS

## **Meilleure Actrice dans un Second Rôle**

**Marisa Borini**

dans UN CHÂTEAU EN ITALIE

**Françoise Fabian**

dans LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Julie Gayet**

dans QUAI D'ORSAY

**Adèle Haenel**

dans SUZANNE

**Géraldine Pailhas**

dans JEUNE & JOLIE

## **Meilleur Acteur dans un Second Rôle**

**Niels Arestrup**

dans QUAI D'ORSAY

**Patrick Chesnais**

dans LES BEAUX JOURS

**Patrick D'Assumção**

dans L'INCONNU DU LAC

**François Damians**

dans SUZANNE

**Olivier Gourmet**

dans GRAND CENTRAL

## Meilleur Espoir Féminin

**Lou de Laâge**

dans JAPPELOUP

**Pauline Etienne**

dans LA RELIGIEUSE

**Adèle Exarchopoulos**

dans LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

**Golshifteh Farahani**

dans SYNGUÉ SABOUR-PIERRE DE PATIENCE

**Marine Vacth**

dans JEUNE & JOLIE

## Meilleur Scénario Original

**Albert Dupontel**

pour 9 MOIS FERME

**Philippe le Guay**

pour ALCESTE À BICYCLETTE

**Alain Guiraudie**

pour L'INCONNU DU LAC

**Asghar Farhadi**

pour LE PASSÉ

**Katell Quillévéré et Mariette Désert**

pour SUZANNE

## Meilleure Musique Originale

**Jorge Arriagada**

pour ALCESTE À BICYCLETTE

**Loïk Dury et Christophe "Disco" Minck**

pour CASSE-TÊTE CHINOIS

**Etienne Charry**

pour L'ÉCUME DES JOURS

**Martin Wheeler**

pour MICHAEL KOHLHAAS

**Alexandre Desplat**

pour LA VÉNUS À LA FOURRURE

## Meilleur Espoir Masculin

**Paul Bartel**

dans LES PETITS PRINCES

**Pierre Deladonchamps**

dans L'INCONNU DU LAC

**Paul Hamy**

dans SUZANNE

**Vincent Macaigne**

dans LA FILLE DU 14 JUILLET

**Nemo Schiffman**

dans ELLE S'EN VA

## Meilleure Adaptation

**Guillaume Gallienne**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Arnaud Desplechin, Julie Peyr, Kent Jones**

pour JIMMY P. (PSYCHOTHÉRAPIE D'UN INDIEN DES PLAINES)

**Antonin Baudry, Christophe Blain, Bertrand Tavernier**

pour QUAI D'ORSAY

**David Ives et Roman Polanski**

pour LA VÉNUS À LA FOURRURE

**Abdellatif Kechiche et Ghalya Lacroix**

pour LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## Meilleur Son

**Marc-Antoine Beldent, Loïc Prian, Olivier Dô Hùu**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Philippe Grivel et Nathalie Vidal**

pour L'INCONNU DU LAC

**Jean-Pierre Duret, Jean Mallet, Mélissa Petitjean**

pour MICHAEL KOHLHAAS

**Lucien Balibar, Nadine Muse, Cyril Holtz**

pour LA VÉNUS À LA FOURRURE

**Jérôme Chenevoy, Fabien Pochet, Jean-Paul Hurier**

pour LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## Meilleure Photo

**Thomas Hardmeier**

pour L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE  
ET PRODIGIEUX T.S. SPIVET

**Claire Mathon**

pour L'INCONNU DU LAC

**Jeanne Lapoirie**

pour MICHAEL KOHLHAAS

**Mark Ping Bing Lee**

pour RENOIR

**Sofian El Fani**

pour LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## Meilleurs Costumes

**Florence Fontaine**

pour L'ÉCUME DES JOURS

**Madeline Fontaine**

pour L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET  
PRODIGIEUX T.S. SPIVET

**Olivier Bériot**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Anina Diener**

pour MICHAEL KOHLHAAS

**Pascaline Chavanne**

pour RENOIR

## Meilleur Montage

**Christophe Pinel**

pour 9 MOIS FERME

**Valérie Deseine**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Jean-Christophe Hym**

pour L'INCONNU DU LAC

**Juliette Welfling**

pour LE PASSÉ

**Camille Toubkis, Albertine Lastera, Jean-Marie Lengellé**

pour LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## Meilleurs Décors

**Stéphane Rozenbaum**

pour L'ÉCUME DES JOURS

**Aline Bonetto**

pour L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE  
ET PRODIGIEUX T.S. SPIVET

**Sylvie Olivé**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Yan Arlaud**

pour MICHAEL KOHLHAAS

**Benoît Barouh**

pour RENOIR

## Meilleur Réalisateur

**Albert Dupontel**

pour 9 MOIS FERME

**Guillaume Gallienne**

pour LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !

**Alain Guiraudie**

pour L'INCONNU DU LAC

**Arnaud Desplechin**

pour JIMMY P. (PSYCHOTHÉRAPIE D'UN  
INDIEN DES PLAINES)

**Asghar Farhadi**

pour LE PASSÉ

**Roman Polanski**

pour LA VÉNUS À LA FOURRURE

**Abdellatif Kechiche**

pour LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2

## Meilleur Film de Court Métrage

### **AVANT QUE DE TOUT PERDRE**

réalisé par Xavier Legrand  
produit par Alexandre Gavras

### **BAMBI**

réalisé par Sébastien Lifshitz  
produit par Carole Mirabello

### **LA FUGUE**

réalisé par Jean-Bernard Marlin  
produit par Valentine de Blignières

### **LES LÉZARDS**

réalisé par Vincent Mariette  
produit par Amaury Ovisé

### **MARSEILLE LA NUIT**

réalisé par Marie Monge  
produit par Sébastien Haguenaer

## Meilleur Film d'Animation

### **AYA DE YOPOUGON**

réalisé par Marguerite Abouet et Clément Oubrerie  
produit par Antoine Delesvaux, Joann Sfar,  
Clément Oubrerie

### **LETTRES DE FEMMES** (court métrage)

réalisé par Augusto Zanollo  
produit par Gilbert Hus, Charles Malka,  
Luc Camilli, Dominique Deluze

### **LOULOU L'INCROYABLE SECRET**

réalisé par Eric Omond  
produit par Valérie Schermann et Christophe Jankovic

### **MA MAMAN EST EN AMÉRIQUE, ELLE A RENCONTRÉ BUFFALO BILL**

réalisé par Marc Boréal et Thibaut Chatel  
produit par Guillaume Galliot et Thibaut Chatel  
**MADemoiselle KIKI ET LES MONTPARNOS** (court métrage)  
réalisé par Amélie Harrault  
produit par Serge Elissalde et Olivier Catherin

## Meilleur Film Documentaire

### **COMMENT J'AI DÉTESTÉ LES MATHS**

réalisé par Olivier Peyon  
produit par Laurence Petit, Carole Scotta, Bruno Nahon

### **LE DERNIER DES INJUSTES**

réalisé par Claude Lanzmann  
produit par David Frenkel et Jean Labadie

### **IL ÉTAIT UNE FORÊT**

réalisé par Luc Jacquet  
produit par Yves Darondeau, Christophe Lioud,  
Emmanuel Priou

### **LA MAISON DE LA RADIO**

réalisé par Nicolas Philibert  
produit par Serge Lalou

### **SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE**

réalisé par Pascal Plisson  
produit par Barthélémy Fougea

## Meilleur Premier Film

### **LA BATAILLE DE SOLFÉRINO**

réalisé par Justine Triet  
produit par Emmanuel Chaumet

### **LA CAGE DORÉE**

réalisé par Ruben Alves  
produit par Hugo Gélén, Laetitia Galitzine, Danièle Delorme

### **EN SOLITAIRE**

réalisé par Christophe Offenstein  
produit par Sidonie Dumas, Jean Cottin, Laurent Taïeb

### **LA FILLE DU 14 JUILLET**

réalisé par Antonin Peretjatko  
produit par Emmanuel Chaumet

### **LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !**

réalisé par Guillaume Gallienne  
produit par Edouard Weil, Cyril Colbeau-Justin,  
Jean-Baptiste Dupont



## Meilleur Film Étranger

### **ALABAMA MONROE**

réalisé par Félix Van Groeningen  
distribution France BODEGA FILMS

### **BLANCANIEVES**

réalisé par Pablo Berger  
coproduction France NOODLES PRODUCTION  
(Jérôme Vidal)

### **BLUE JASMINE**

réalisé par Woody Allen  
distribution France MARS DISTRIBUTION

### **DEAD MAN TALKING**

réalisé par Patrick Ridremont  
coproduction France SUPERPROD  
(Clément Calvet et Jérémie Fajner)

### **DJANGO UNCHAINED**

réalisé par Quentin Tarantino  
distribution France SONY PICTURES  
RELEASING FRANCE

### **LA GRANDE BELLEZZA**

réalisé par Paolo Sorrentino  
coproduction France BABE FILMS (Fabio Conversi)

### **GRAVITY**

réalisé par Alfonso Cuarón  
distribution France WARNER BROS

## Meilleur Film

### **9 MOIS FERME**

produit par Catherine Bozorgan  
réalisé par Albert Dupontel

### **LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE !**

produit par Edouard Weil, Cyril Colbeau-Justin,  
Jean-Baptiste Dupont  
réalisé par Guillaume Gallienne

### **L'INCONNU DU LAC**

produit par Sylvie Pialat  
réalisé par Alain Guiraudie

### **JIMMY P. (PSYCHOTHÉRAPIE D'UN**

### **INDIEN DES PLAINES)**

produit par Pascal Caucheteux et Grégoire Sorlat  
réalisé par Arnaud Desplechin

### **LE PASSÉ**

produit par Alexandre Mallet-Guy  
réalisé par Asghar Farhadi

### **LA VÉNUS À LA FOURRURE**

produit par Robert Benmussa et Alain Sarde  
réalisé par Roman Polanski

### **LA VIE D'ADÈLE CHAPITRES 1 & 2**

produit par Abdellatif Kechiche, Vincent Maraval,  
Brahim Chioua  
réalisé par Abdellatif Kechiche

Un nouveau bulletin de vote a été envoyé le 10 février pour le second tour, clôturé le 25 février pour le vote par correspondance et le 28 février à 16h pour le vote en ligne, quelques heures avant le début de la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César.

VOXALY dispose alors de quelques heures pour dépouiller les résultats, sous le contrôle de l'huissier qui se rend ensuite au Théâtre du Châtelet pour remettre lui-même à chacun des remettants les enveloppes cachetées contenant les noms des lauréats.

*La 39<sup>ème</sup> Cérémonie  
des César peut  
maintenant  
commencer !*

Vote  
**CÉSAR 2014**  
Index des films



Vote  
**CÉSAR 2014**



VOTE 1<sup>er</sup> TOUR  
(VOTE PAR CORRESPONDANCE)

"Eh bien voilà. Il a été fondé une Académie des Arts et Techniques du Cinéma composée de neuf cents personnes, comédiens, techniciens, producteurs, réalisateurs, monteurs, opérateurs, qui représentent la profession tout entière. On leur a demandé de voter et de décider, de leur libre choix, quels étaient pour l'année 75 les meilleurs films, français ou étrangers, les comédiens qu'ils reconnaissaient comme les plus valeureux ou les techniciens qui avaient le mieux fait leur travail. Et on est arrivé ainsi à une sélection, dans chacune de ces disciplines on a retenu les quatre premiers nommés, et on a renvoyé à tout ce collège électoral, à ces 900 personnes, les nominations des quatre meilleurs films, ou des quatre meilleurs techniciens, ou des quatre meilleurs comédiens dans chaque spécialité.

Et a été fait un vote final. Ce vote, nous allons le connaître dans un instant. Dans un instant, va entrer sur cette scène celui qui est la conscience de cette soirée, c'est-à-dire l'huissier, qui détient dans des enveloppes le secret, secret qui ne sera plus d'ici quelques instants. Et je demande à Jean-Claude Brialy de nous présenter Maître Karsenti ! (sonnerie de trompettes) Maître, maître, vous êtes là avec votre serviette, on dirait une silhouette précise pour un film, et dans la serviette il y a le secret ! Voilà les enveloppes dans lesquelles il y a les noms des films, des comédiens et des techniciens qui ont été choisis. Eh bien, maître, je vais vous demander de déposer ces enveloppes, s'il vous plaît, sur cette table où se trouvent justement ce que l'on appelle déjà les César !

Les César ils sont là !"

*Pierre Tchernia*

Discours d'ouverture de la 1<sup>ère</sup> Cérémonie des César  
3 avril 1976, Palais des Congrès, Paris



*Isabelle  
Adjani*

*César de la Meilleure Actrice :  
1995 dans LA REINE MARGOT  
de Patrice Chéreau*

*César de la Meilleure Actrice :  
1982 dans POSSESSION  
1984 dans L'ÉTÉ MEURTRIER  
1989 dans CAMILLE CLAUDEL  
2010 dans LA JOURNÉE DE LA JUPE*

Césair 39<sup>ème</sup>  
Cérémonie

vendredi 28 février 2014 / Théâtre du Châtelet  
en direct et en clair sur Canal+, à partir de 21h



# *Bienvenue !*

## *À la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César*

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma reçoit ses mille trois cents invités, venus pour assister à l'ouverture sur scène des enveloppes cachetées contenant le nom des vingt-et-un lauréats.

21h, sur scène, le Président de la Cérémonie, Monsieur François Cluzet, va prononcer la phrase tant attendue "Et je déclare ouverte la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César".

Comme pour l'annonce des nominations, quatre semaines plus tôt, celle des lauréats va constituer le cœur du suspense de la soirée.

Sous la direction de Cécile de France, Maîtresse de Cérémonie, et dans la mise en scène de Renaud Le Van Kim, vingt-et-une statuettes vont ainsi être remises aux heureux lauréats, correspondant aux vingt-et-une enveloppes que l'huissier aura donné aux remettants, quelques instants seulement avant leur ouverture.

Comme chaque année depuis 1993, la Cérémonie est retransmise en clair et en exclusivité sur Canal+. Grâce aux caméras du diffuseur privilégié du cinéma français, ce ne sont pas seulement les mille trois cents invités de l'Académie, mais des millions de téléspectateurs qui vont pouvoir ainsi assister, en direct, à la révélation de leur précieux contenu.

# *François Cluzet*

## **Président de la Cérémonie**

François,

Quand je t'ai rencontré la première fois, quatre ans avant "Ne le dis à Personne", j'ai eu l'impression d'être en face d'une bête sauvage. Méfiante et à la fois curieuse de l'autre.

Je t'ai dit que j'avais très envie de travailler avec toi. Tu m'as juste souri poliment et dit merci. Mais dans tes yeux il y avait aussi : "Ben fais le alors !".

Cette envie est devenue une obsession et cela s'est transformé en l'une des plus belles rencontres de ma vie. Une aventure inoubliable. Une bête sauvage fascinante.

J'aime ton énergie, ta vivacité, ton instinct naturel, ta sensibilité à fleur de peau. Ta façon de monter dans le rouge quand quelque chose ne va pas exactement comme il faudrait. Ta générosité rare, ta confiance quand tu aimes.

Cette énergie malléable et toujours cette sensation que cela peut te péter à la gueule. Ce côté imprévisible qui te rend si attachant.

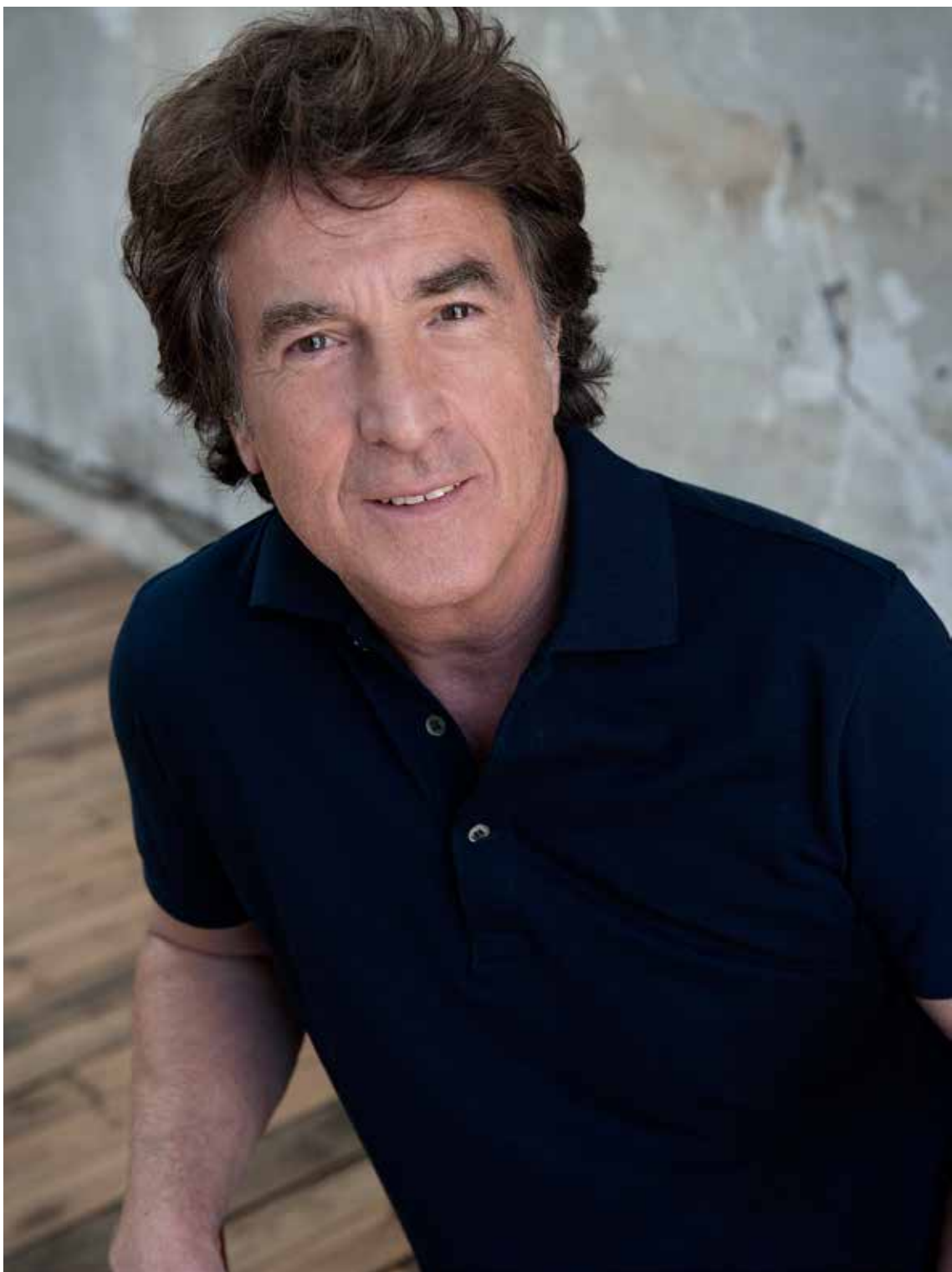
On ne peut pas se lasser de toi.

Tes failles, tes brisures, permettent de laisser jaillir cette lumière magnifique qui t'habite.

... François tu es vivant, vibrant, profondément inventif, essentiel !

*Guillaume Canet*





# Cécile de France

## Maîtresse de Cérémonie

*Afin d'être au plus vite ensemble au cœur de l'ambiance chaleureuse et détendue que mérite cette soirée, je vous propose d'accompagner la lecture silencieuse de ce petit mot, d'une gentille mélodie, d'un air qui vous est cher...*

### **Bonsoir ! Bienvenue !**

Ce soir, je vous accueille dans ce magnifique Théâtre du Châtelet ! Quelle chance ! Quel privilège ! Et quelle sacrée mission...

Vous êtes ici chez vous, et je mettrai toute ma joie et mon énergie à ce que nous puissions ensemble célébrer celles et ceux qui ont brillés cette année. Nous devons pour cela, nous mettre à l'aise, vous et moi... accordons nous cela, vous allez voir, c'est très sympa !

Ce soir on se marre, on applaudit, toujours de bon cœur, ceux qui ont un César et ceux qui n'en ont pas, on s'embrasse, on s'enlace, on se retrouve ou on se rencontre, tout ça passionnément ! Naturellement ! Et pourquoi pas ? Une fête, ça sert à ça ! On peut se dire qu'on s'aime, on met l'ambiance, on danse, on saute d'émoi, on n'hésite pas à avoir un rire très sonore quand quelqu'un d'autre se fait vanner, on rit encore plus fort quand la vanne est sur soi, on sourit tout le reste du temps, on s'intéresse, on a la classe, on laisse jaillir les forces qu'on a en soi ! Être hilare, hurler sa joie, pleurer de bonheur ... tout est permis... N'hésitez pas!

**C'est une fête !**

**C'est la fête du cinéma !**



# Henri Langlois

Hommage au fondateur de La Cinémathèque française / 1914 2014

Henri Langlois, né à Smyrne en 1914, n'a que vingt-deux ans lorsqu'il crée la Cinémathèque française avec son ami Georges Franju, en 1936. Tout jeune, il néglige ses études, préférant voir et revoir des films, et fréquenter les ciné-clubs parisiens. Il est passionné par le cinéma muet, par les films de Buster Keaton, Méliès, Poudovkine, Josef von Sternberg, King Vidor, Erich von Stroheim, Chaplin, Pabst et tant d'autres. Or, avec l'arrivée du parlant, les films de ces grands cinéastes sont sur le point de tomber dans l'oubli et de disparaître à jamais.

Langlois a imaginé la Cinémathèque française comme un "Louvre du cinéma", une institution qui se chargerait de la sauvegarde des films. Les films muets bien sûr, mais aussi les films maudits, censurés, marginaux, laissés pour compte, interdits, rejetés par le public ou par la critique. Ne se contentant pas de sauvegarder les films, Langlois les montre. Car il veut d'abord partager son amour du cinéma. Henri Langlois, celui que Cocteau appelait – "le dragon qui veille sur nos trésors" - peut être considéré comme le plus grand "montreur de films".


Ces trésors amassés, ce sont des milliers de films, mais aussi des scénarios, photos, affiches, appareils, manuscrits, dessins de décorateurs, maquettes, costumes, story boards, et toutes

sortes d'accessoires nécessaires à la réalisation d'un film. Un fabuleux trésor qui constitue une véritable mémoire du cinéma.

Les péripéties et les luttes n'ont pas manqué, tout au long de cette aventure unique dans le monde. Au fil des années, Langlois voyait de plus en plus grand. Après l'avenue de Messine et la rue d'Ulm, il obtint, grâce au soutien d'André Malraux, une partie du Palais de Chaillot. Son ambition : deux ou trois salles et un Musée du Cinéma qu'il a commencé à concevoir et à élaborer. Lui et sa compagne, Mary Meerson, sont allergiques à la bureaucratie en général, et à celle des institutions culturelles en particulier.

En 1968, un conflit avec le ministère des Affaires culturelles se transforme en crise profonde, du fait de la maladresse et de l'ignorance de certains hauts fonctionnaires. C'est la rupture entre Langlois et le ministre Malraux, deux hommes qui s'admiraient et se respectaient.

Cela aura un double effet : les cinéastes du monde entier - Truffaut, Hitchcock, Welles, Godard, Kurosawa, Chabrol, Rossellini, Bergman, Chaplin... - se mobilisent en faveur de Langlois et de l'indépendance de la Cinémathèque française, leur faisant par là-même une réputation jamais vue auparavant.



Le travail de Langlois est acclamé, loué, internationalement. Un Oscar et un César d'honneur lui seront d'ailleurs décernés quelques années plus tard, pour l'ensemble de son œuvre : La Cinémathèque française.

De son côté le pouvoir politique, exaspéré par cette mobilisation contre lui, lâche la Cinémathèque et laisse végéter pendant plusieurs années cette grande institution. Cette époque est révolue.

Aujourd'hui, La Cinémathèque française a retrouvé sa place dans le monde. Elle est fréquentée par tous les amoureux du cinéma. Sa réputation est unique et universelle. Elle a su s'adapter aux réalités nouvelles, et nous croyons qu'Henri Langlois en serait fier.

2014 est l'année de son centenaire, que nous sommes honorés de célébrer avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

*Costa-Gavras*

Président de La Cinémathèque française

*Serge Toubiana*

Directeur Général

André Halimi  
*Réalisateur, Journaliste,  
co-fondateur du Festival de Deauville*

Sébastien Grall  
*Réalisateur, Scénariste*

Marie-Sophie Dubus  
*Chef Monteuse*

France Roche  
*Journaliste, Critique cinéma*

Jacques Besnard  
*Réalisateur, Scénariste*

Jacques Fonteray  
*Créateur de Costumes*

Philippe Dussart  
*Producteur*

Valérie Lang  
*Actrice*

Eric Marceteau  
*Chef Décorateur*

Max Berto  
*Chef Décorateur*

Patrice Wyers  
*Chef Opérateur*

René Fauvel  
*Producteur, Distributeur*

Jacques Dupont  
*Réalisateur*

Joël Lavau  
*Chef Maquilleur*

Francis Lemaire  
*Acteur*

Valérie Brégaint  
*Chef Monteuse*

Jean-Pierre Lelong  
*Bruiteur Son*

Daniel Duval  
*Acteur*

Patrick Pointes  
*Exploitant*

Georges Moustaki  
*Compositeur de Musique*

Patrice Chéreau  
*Réalisateur, Metteur en Scène*

Jean-Paul Bonnaire  
*Acteur*

Olivier Mauffroy  
*Monteur*

Francis Lax  
*Acteur*

Georges Lautner  
*Réalisateur*

Edouard Molinaro  
*Réalisateur*

Valérie Benguigui  
*Actrice*

Marie Marczak  
*Actrice*

Yvon Dacquay  
*Ingénieur du Son*

Dominique Constanza  
*Actrice (de la Comédie Française)*

Fabienne Vonier  
*Productrice, Distributrice*

Bernadette Lafont  
*Actrice*

Claude Davy  
*Attaché de Presse, Acteur, Producteur*

Artus de Penguern  
*Réalisateur, Acteur*

Jean-Marc Roberts  
*Scénariste*

Denys de la Patellière  
*Réalisateur*

Jean Collomb  
*Chef Opérateur*

Frédéric Graziani  
*Acteur, Scénariste, Réalisateur*

Georges Descrières  
*Acteur*

Jean-Marc Kerdelhué  
*Chef Décorateur*

David Dewaele  
*Acteur*

Didier Tarot  
*Chef Opérateur*

Jacques Siclier  
*Critique cinéma*

Maurice Sarfati  
*Acteur*

Guy-Claude François  
*Chef Décorateur*

Salah Teskouk  
*Acteur*

Eric Pittard  
*Réalisateur, Scénariste*

## *Ils nous ont quittés*

*Il est, à dire vrai, étrange de ne plus habiter la terre,  
de ne plus pratiquer les coutumes juste apprises,  
et de ne plus donner aux roses non plus qu'à d'autres choses prometteuses  
la signification d'un avenir humain ;  
et ce que l'on était dans les mains infiniment peureuses,  
de ne plus l'être, et même d'abandonner là  
son propre nom comme on laisse un jouet démoli.  
Etrange de ne plus désirer que désirer perdure, étrange  
de voir ainsi que tout ce qui se rattachait, librement vole  
de ci de là, dans l'espace sans lien. Et que l'état de mort  
est un état de peine et plein de rattrapage si l'on veut percevoir, peu à peu,  
un brin d'éternité. – Mais ceux qui sont vivants font  
l'erreur, tous, d'établir trop fortement les différences.  
Les anges ne sauraient souvent – dit-on – s'ils vont parmi  
des morts ou parmi des vivants. Le flux éternel  
emporte par ces deux royaumes tous les âges  
et dans chacun des deux couvre leurs voix de la sienne.*

*Ils n'ont finalement, les tôt partis, plus besoin de notre aide, on se déshabitué  
doucement du terrestre, comme on se sèvre sans dureté du sein de sa mère. Mais nous,  
nous qui avons besoin  
de mystères si grands, nous chez qui souvent l'affliction du deuil  
engendre le progrès bienheureux : pourrions-nous être sans eux ?*

*Texte de Rainer Maria Rilke dit par André Wilms lors de l'hommage à Fabienne Vonier  
à la Cinémathèque de Paris, le 1<sup>er</sup> Octobre 2013*





# *l'Année Cinéma César*

Tous les films qui ont recueilli au moins une nomination pour les César 2014

# *9 mois ferme*



## *Nominations*

**Meilleure Actrice**  
Sandrine Kiberlain

**Meilleur Acteur**  
Albert Dupontel

**Meilleur Scénario Original**  
Albert Dupontel

**Meilleur Montage**  
Christophe Pinel

**Meilleur Réalisateur**  
Albert Dupontel

**Meilleur Film**  
produit par Catherine Bozorgan  
réalisé par Albert Dupontel

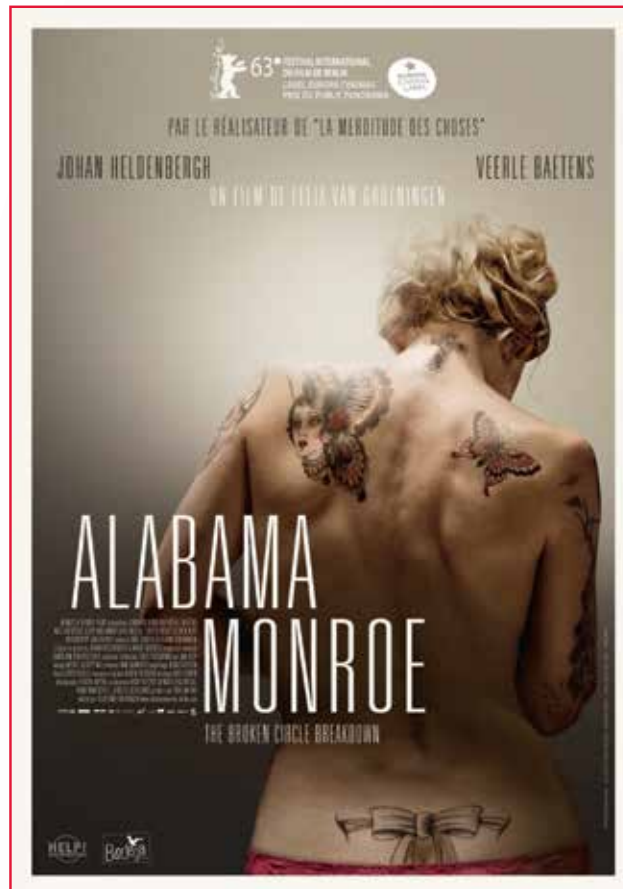
# *Alabama Monroe*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Félix Van Groeningen**

distribution France **BODEGA FILMS**



# *Alceste à bicyclette*



## *Nominations*

### **Meilleur Acteur**

**Fabrice Luchini**

### **Meilleur Scénario Original**

**Philippe le Guay**

### **Meilleure Musique Originale**

**Jorge Arriagada**

# *Aya de Yopougon*

## *Nominations*

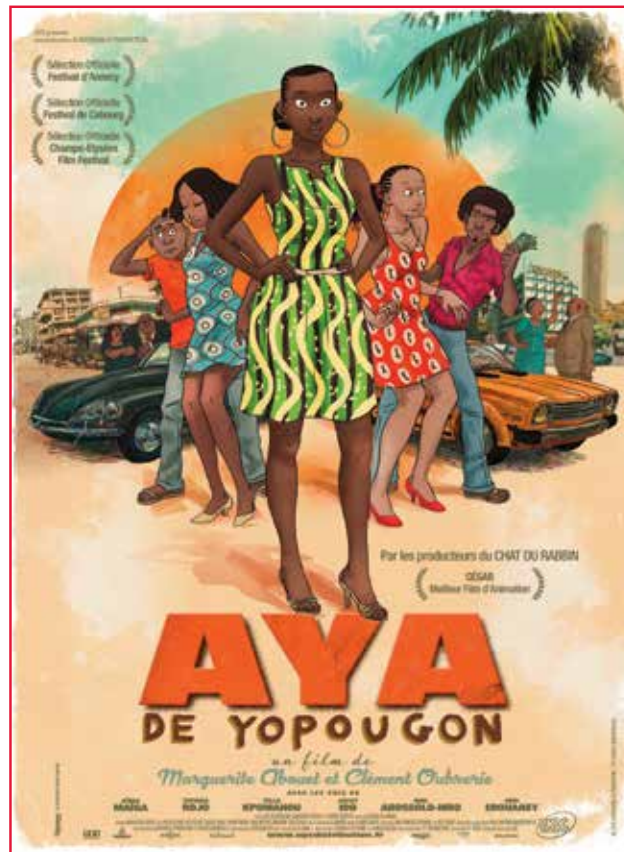
### **Meilleur Film d'Animation**

réalisé par **Marguerite Abouet** et

**Clément Oubrerie**

produit par **Antoine Delesvaux**, **Joann Sfar**,

**Clément Oubrerie**



# *La Bataille de Solférino*



## *Nominations*

**Meilleur Premier Film**

réalisé par **Justine Triet**

produit par **Emmanuel Chaumet**

# *Les beaux jours*

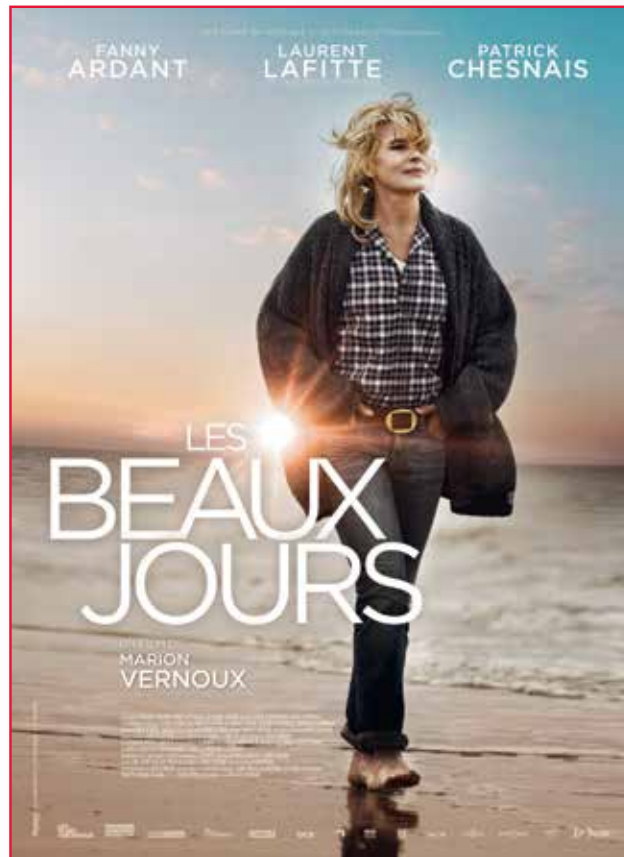
## *Nominations*

### **Meilleure Actrice**

**Fanny Ardant**

### **Meilleur Acteur dans un Second Rôle**

**Patrick Chesnais**



# *Blancanieves*



## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Pablo Berger**

coproduction France **NOODLES PRODUCTION**

(**Jérôme Vidal**)



# *Blue Jasmine*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Woody Allen**

distribution France **MARS FILMS**



# La Cage Dorée



## *Nominations*

### **Meilleur Premier Film**

réalisé par **Ruben Alves**

produit par **Hugo Gélín, Laetitia Galitzine,  
Danièle Delorme**

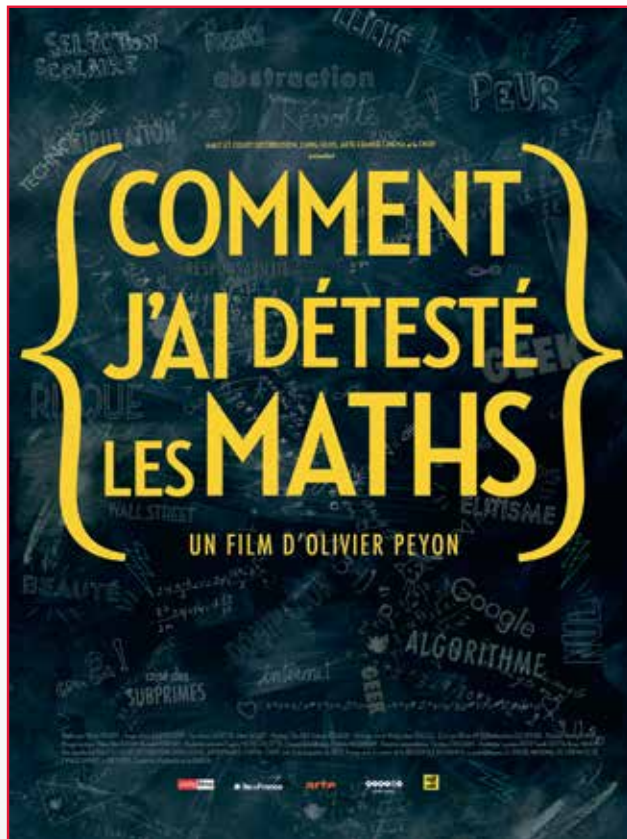
# Casse-tête chinois

## *Nominations*

**Meilleure Musique Originale**  
Loïk Dury et Christophe "Disco" Minck



# *Comment j'ai détesté les maths*



## *Nominations*

**Meilleur Film Documentaire**  
réalisé par **Olivier Peyon**  
produit par **Laurence Petit, Carole Scotta,**  
**Bruno Nahon**

# *Dead Man Talking*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Patrick Ridremont**  
coproduction France **SUPERPROD**  
(Clément Calvet et Jérémie Fajner)



# *Le dernier des injustes*



## *Nominations*

**Meilleur Film Documentaire**  
réalisé par **Claude Lanzmann**  
produit par **David Frenkel** et **Jean Labadie**

# *Django Unchained*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Quentin Tarantino**

distribution France **SONY PICTURES**

**RELEASING FRANCE**



# *L'Écume des jours*



## *Nominations*

**Meilleure Musique Originale**  
Etienne Charry

**Meilleurs Costumes**  
Florence Fontaine

**Meilleurs Décors**  
Stéphane Rozenbaum

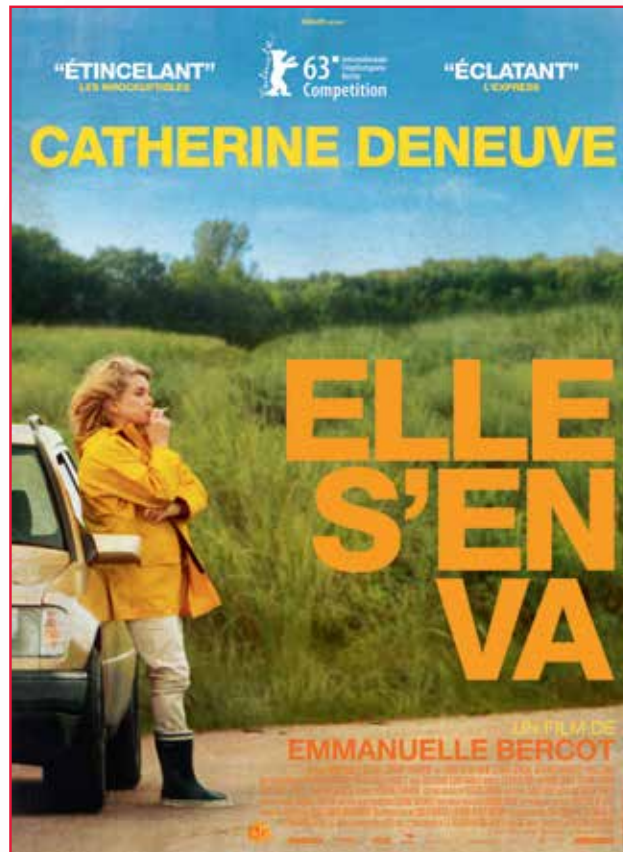


# *Elle s'en va*

## *Nominations*

**Meilleure Actrice**  
**Catherine Deneuve**

**Meilleur Espoir Masculin**  
**Nemo Schiffman**



# *En solitaire*



## *Nominations*

### **Meilleur Premier Film**

réalisé par **Christophe Offenstein**  
produit par **Sidonie Dumas, Jean Cottin,**  
**Laurent Taïeb**

# *L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T.S. Spivet*

## *Nominations*

**Meilleure Photo**  
Thomas Hardmeier

**Meilleurs Costumes**  
Madeline Fontaine

**Meilleurs Décors**  
Aline Bonetto



# La fille du 14 juillet



## *Nominations*

**Meilleur Esprit Masculin**  
Vincent Macaigne

**Meilleur Premier Film**  
réalisé par Antonin Peretjatko  
produit par Emmanuel Chaumet

# *Les Garçons et Guillaume, à table !*

## *Nominations*

### **Meilleur Acteur**

**Guillaume Gallienne**

### **Meilleure Actrice dans un Second Rôle**

**Françoise Fabian**

### **Meilleure Adaptation**

**Guillaume Gallienne**

### **Meilleur Son**

**Marc-Antoine Beldent, Loïc Prian,  
Olivier Dô Hùu**

### **Meilleur Montage**

**Valérie Deseine**

### **Meilleurs Costumes**

**Olivier Bériot**

### **Meilleurs Décors**

**Sylvie Olivé**

### **Meilleur Réalisateur**

**Guillaume Gallienne**

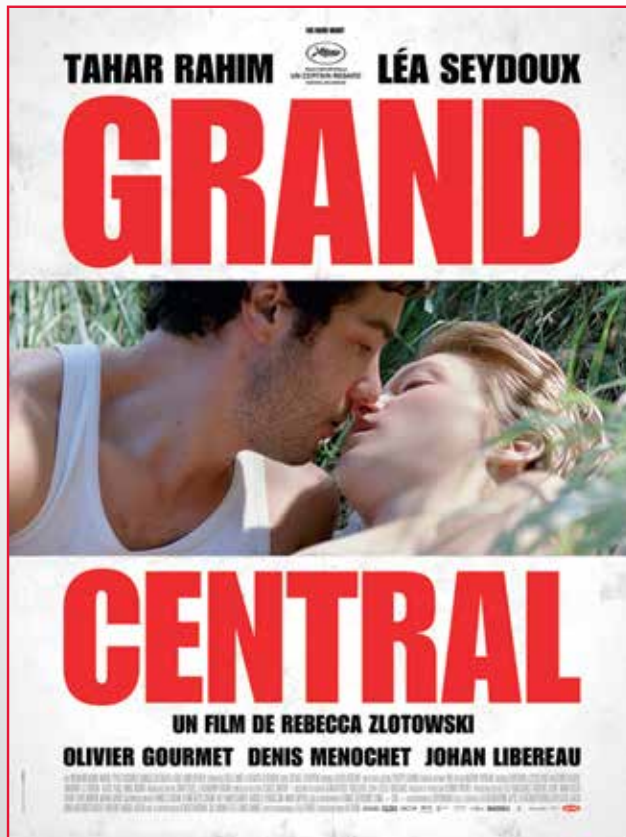
### **Meilleur Premier Film**

### **Meilleur Film**

produit par **Edouard Weil, Cyril Colbeau-Justin, Jean-Baptiste Dupont**  
réalisé par **Guillaume Gallienne**



# Grand Central



## *Nominations*

**Meilleur Acteur dans un Second Rôle**  
**Olivier Gourmet**

# *La Grande Bellezza*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Paolo Sorrentino**

coproduction France **BABE FILMS**

(**Fabio Conversi**)



# Gravity



## *Nominations*

**Meilleur Film Étranger**

réalisé par **Alfonso Cuarón**

distribution France **WARNER BROS**

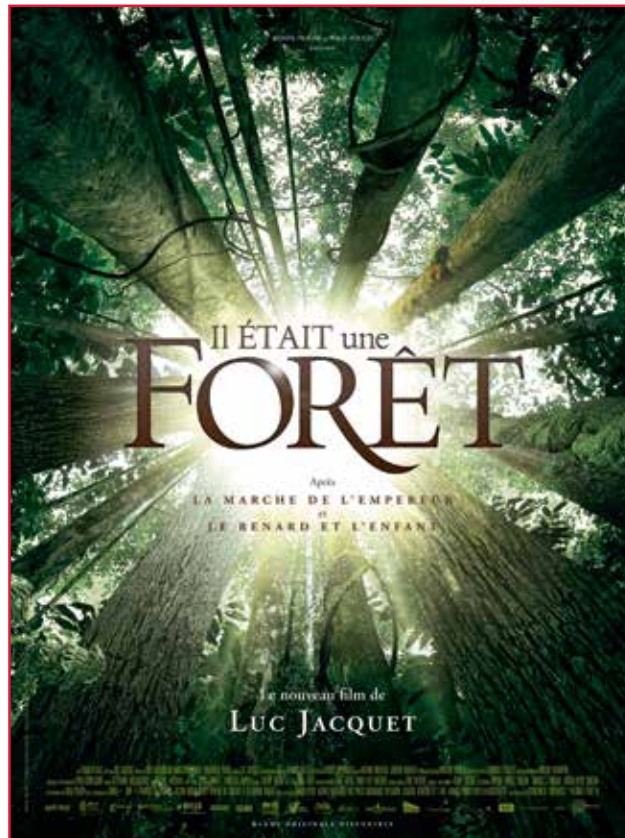


# *Il était une forêt*

## *Nominations*

### **Meilleur Film Documentaire**

réalisé par **Luc Jacquet**  
produit par **Yves Darondeau,**  
**Christophe Lioud, Emmanuel Priou**



# *L'inconnu du Lac*



## *Nominations*

**Meilleur Acteur dans un Second Rôle**  
Patrick D'Assumcao

**Meilleur Espoir Masculin**  
Pierre Deladonchamps

**Meilleur Scénario Original**  
Alain Guiraudie

**Meilleur Son**  
Philippe Grivel et Nathalie Vidal

**Meilleure Photo**  
Claire Mathon

**Meilleur Montage**  
Jean-Christophe Hym

**Meilleur Réalisateur**  
Alain Guiraudie

**Meilleur Film**  
produit par Sylvie Pialat  
réalisé par Alain Guiraudie

# *Jappeloup*

## *Nominations*

**Meilleur Esprit Féminin**  
**Lou de Laâge**



# *Jeune & Jolie*



## *Nominations*

**Meilleure Actrice dans un Second Rôle**  
**Géraldine Pailhas**

**Meilleur Espoir Féminin**  
**Marine Vacth**

# *Jimmy P.* *(Psychothérapie d'un Indien des Plaines)*

## *Nominations*

### **Meilleure Adaptation**

Arnaud Desplechin, Julie Peyr, Kent Jones

### **Meilleur Réalisateur**

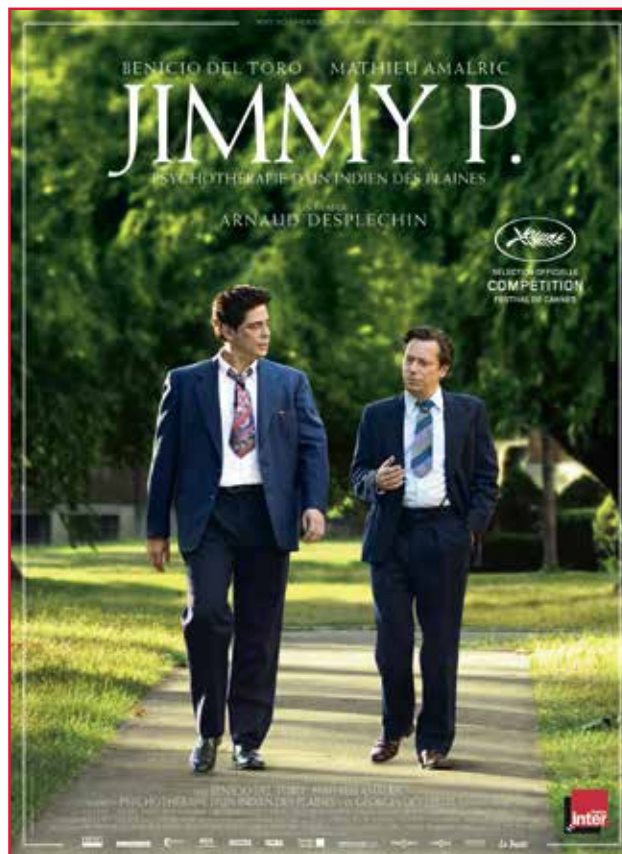
Arnaud Desplechin

### **Meilleur Film**

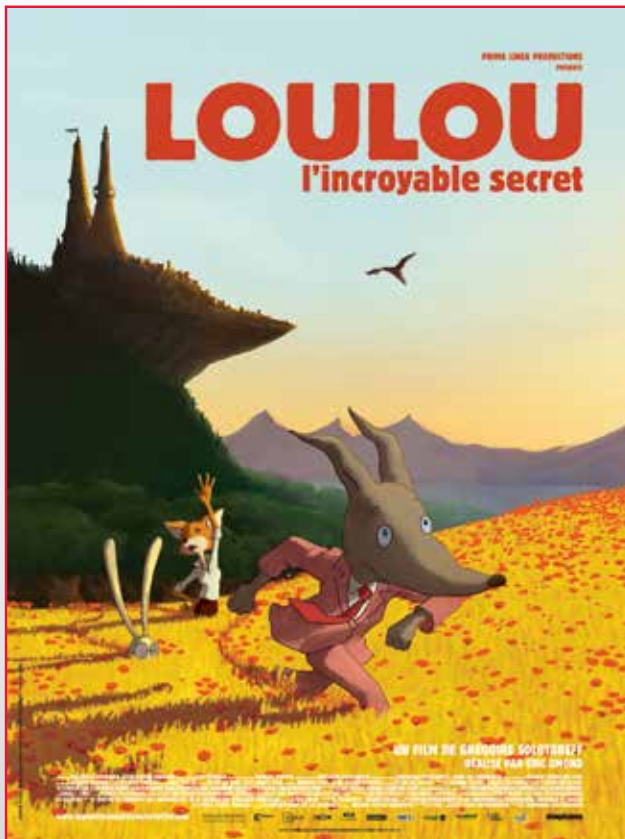
produit par Pascal Caucheteux et

Grégoire Sorlat

réalisé par Arnaud Desplechin



# *Loulou l'incroyable secret*



## *Nominations*

### **Meilleur Film d'Animation**

réalisé par **Eric Omond**

produit par **Valérie Schermann et  
Christophe Jankovic**

# *Ma maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill*

## *Nominations*

### **Meilleur Film d'Animation**

réalisé par **Marc Boréal** et **Thibaut Chatel**  
produit par **Guillaume Galliot** et  
**Thibaut Chatel**



# *La maison de la radio*



## *Nominations*

**Meilleur Film Documentaire**  
réalisé par **Nicolas Philibert**  
produit par **Serge Lalou**



# *Michael Kohlhaas*

## *Nominations*

### **Meilleur Acteur**

**Mads Mikkelsen**

### **Meilleure Musique Originale**

**Martin Wheeler**

### **Meilleur Son**

**Jean-Pierre Duret, Jean Mallet,  
Mélissa Petitjean**

### **Meilleure Photo**

**Jeanne Lapoirie**

### **Meilleurs Costumes**

**Anina Diener**

### **Meilleurs Décors**

**Yan Arlaud**



# *Mon âme par toi guérie*



*Nominations*

**Meilleur Acteur**  
**Grégory Gadebois**

# *Le Passé*

## *Nominations*

### **Meilleure Actrice**

**Bérénice Bejo**

### **Meilleur Scénario Original**

**Asghar Farhadi**

### **Meilleur Montage**

**Juliette Welfling**

### **Meilleur Réalisateur**

**Asghar Farhadi**

### **Meilleur Film**

produit par **Alexandre Mallet-Guy**  
réalisé par **Asghar Farhadi**



# *Les Petits Princes*



## *Nominations*

**Meilleur Espoir Masculin**  
**Paul Bartel**

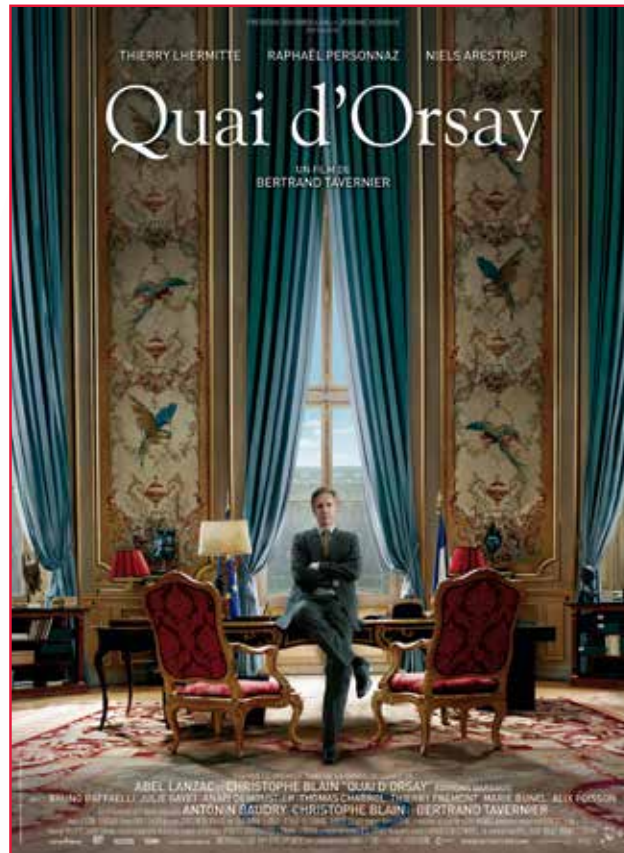
# Quai d'Orsay

## *Nominations*

**Meilleure Actrice dans un Second Rôle**  
**Julie Gayet**

**Meilleur Acteur dans un Second Rôle**  
**Niels Arestrup**

**Meilleure Adaptation**  
**Antonin Baudry, Christophe Blain,**  
**Bertrand Tavernier**



# *La Religieuse*



## *Nominations*

**Meilleur Espoir Féminin**  
**Pauline Etienne**

# *Renoir*

## *Nominations*

**Meilleur Acteur**  
Michel Bouquet

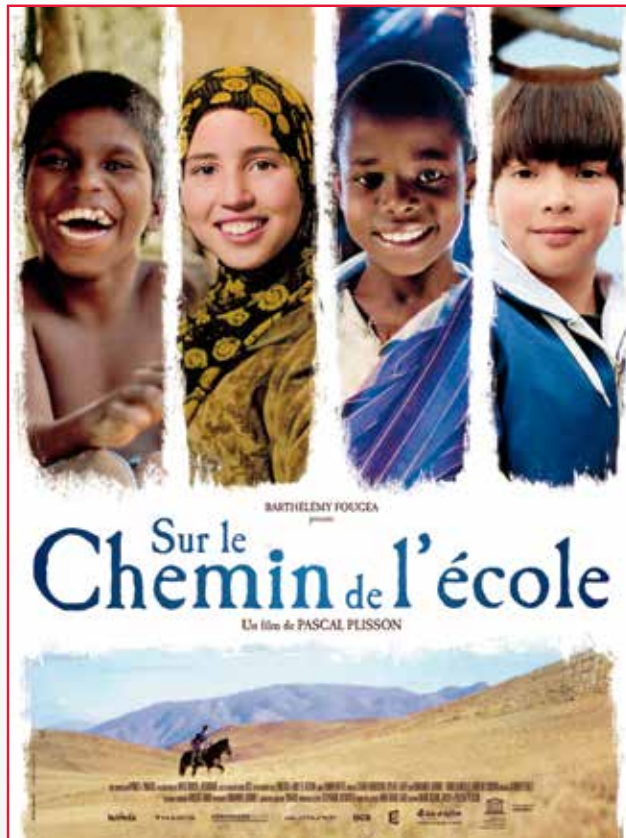
**Meilleure Photo**  
Mark Ping Bing Lee

**Meilleurs Costumes**  
Pascaline Chavanne

**Meilleurs Décors**  
Benoît Barouh



# *Sur le chemin de l'école*



## *Nominations*

**Meilleur Film Documentaire**

réalisé par **Pascal Plisson**

produit par **Barthélémy Fougea**



# *Suzanne*

## *Nominations*

### **Meilleure Actrice**

**Sara Forestier**

### **Meilleure Actrice dans un Second Rôle**

**Adèle Haenel**

### **Meilleur Acteur dans un Second Rôle**

**François Damiens**

### **Meilleur Espoir Masculin**

**Paul Hamy**

### **Meilleur Scénario Original**

**Katell Quillévéré et Mariette Désert**



# *Syngué sabour - Pierre de patience*



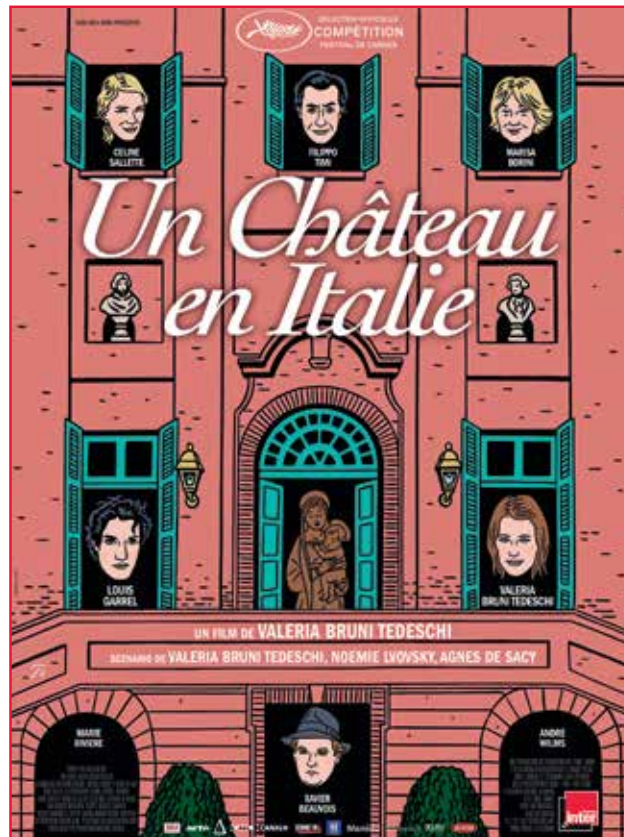
## *Nominations*

**Meilleur Espoir Féminin**  
**Golshifteh Farahani**

# *Un Château en Italie*

## *Nominations*

**Meilleure Actrice dans un Second Rôle**  
**Marisa Borini**



# *La Vénus à la fourrure*



## *Nominations*

**Meilleure Actrice**  
Emmanuelle Seigner

**Meilleur Acteur**  
Mathieu Amalric

**Meilleure Adaptation**  
David Ives et Roman Polanski

**Meilleure Musique Originale**  
Alexandre Desplat

**Meilleur Son**  
Lucien Balibar, Nadine Muse, Cyril Holtz

**Meilleur Réalisateur**  
Roman Polanski

**Meilleur Film**  
produit par Robert Benmussa et Alain Sarde  
réalisé par Roman Polanski

# *La vie d'Adèle* *Chapitres 1 & 2*

## *Nominations*

### **Meilleure Actrice**

Léa Seydoux

### **Meilleur Espoir Féminin**

Adèle Exarchopoulos

### **Meilleure Adaptation**

Abdellatif Kechiche et Ghalya Lacroix

### **Meilleur Son**

Jérôme Chenevoy, Fabien Pochet,  
Jean-Paul Hurier

### **Meilleure Photo**

Sofian El Fani

### **Meilleur Montage**

Camille Toubkis, Albertine Lastera,  
Jean-Marie Lengellé

### **Meilleur Réalisateur**

Abdellatif Kechiche

### **Meilleur Film**

produit par Abdellatif Kechiche, Vincent Maraval, Brahim Chioua  
réalisé par Abdellatif Kechiche



# *Courts Métrages d'Animation*

Nommés pour le César du Meilleur Film d'Animation (court métrage)



## **LETTRES DE FEMMES**

réalisé par **Augusto Zanollo**  
produit par **Gilbert Hus, Charles Malka, Luc Camilli, Dominique Deluze**



## **MADEMOISELLE KIKI ET LES MONTPARNOS**

réalisé par **Amélie Harrault**  
produit par **Serge Elissalde et Olivier Catherin**

# Courts Métrages

Nommés pour le César du Meilleur Film de Court Métrage

## AVANT QUE DE TOUT PERDRE

réalisé par **Xavier Legrand**  
produit par **Alexandre Gavras**



## BAMBI

réalisé par **Sébastien Lifshitz**  
produit par **Carole Mirabello**



## LA FUGUE

réalisé par **Jean-Bernard Marlin**  
produit par **Valentine de Blignières**



## LES LÉZARDS

réalisé par **Vincent Mariette**  
produit par **Amaury Ovise**



## MARSEILLE LA NUIT

réalisé par **Marie Monge**  
produit par **Sébastien Haguenauer**







*Les Actions de l'Académie*

Au-delà des deux actions fondatrices que sont le vote et la Cérémonie, il existe une troisième facette de l'activité de l'Académie, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle elle puise sa véritable originalité. Une facette unique en son genre qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder plus longtemps dans la lumière des César celles et ceux qui ont fait les films de l'année.

Le Dîner de Gala, première de ces manifestations, maintenant suivi de La Party, est la plus ancienne. Est venu s'y rajouter le Déjeuner des Nommés. Puis sont nés, grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, la soirée et le Trophée César & Techniques, le projet Révélation, le Dîner des Producteurs et le Prix Daniel Toscani Plantier, la collection de livres Mémoire de César, et les Nuits en Or.

C'est aussi, grâce au soutien apporté par Canal+, "Paroles de Nommés", "L'Année Cinéma César", "La Photo des 25", qui viennent aujourd'hui enrichir la mise en valeur des nommés auprès du grand public, ainsi que la création d'une affiche pour la Cérémonie.

Dernier chantier de l'Académie : présenter en ligne au grand public l'ensemble de la production française de l'année (Année Cinéma, Mosaïque César & Techniques, Guides de l'Académie...)

Et pour tout savoir sur l'Académie, rendez-vous sur son site internet :

**[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)**

*Alain Rocca*  
**Administrateur Délégué  
de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma**

# *Sommaire Actions*

<b>César &amp; Techniques</b>	<b>p 101</b>
<b>Les Révélation 2014</b>	<b>p 103</b>
<b>Gros plan sur les Nommés</b>	<b>p 105</b>
<b>Mémoire de César</b>	<b>p 107</b>
<b>Dîner des Producteurs</b>	<b>p 109</b>
<b>Après la Cérémonie...</b>	<b>p 111</b>
<b>Les Nuits en Or</b>	<b>p 113</b>
<b>Les Guides</b>	<b>p 115</b>
<b>Le site internet</b>	<b>p 117</b>



Soirée César & Techniques 2014 avec le concert exceptionnel du groupe "The Broken Circle Breakdown Bluegrass Band" (Alabama Monroe) et le lauréat du Trophée César & Techniques 2014 : Société Transpalux.

# César & Techniques

S'il existe des festivals et des prix pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs qu'elle va récompenser, seule l'Académie s'est donnée comme règle de distinguer de la même manière les métiers dits "techniques", reconnaissant ainsi le rôle décisif joué par l'ensemble de celles et ceux que l'on appelle les "techniciens du cinéma".

## La Soirée

L'Académie donne chaque année une soirée en l'honneur des métiers techniques du cinéma distingués par les César, et des sociétés de prestations techniques de la filière.

Organisée en partenariat avec la FICAM et le Groupe AUDIENS, cette soirée à laquelle étaient conviés les 950 techniciennes et techniciens éligibles pour les César Techniques 2014, a eu lieu lundi 6 janvier 2014 au "Club Haussmann".

## Le Trophée

À l'occasion de cette soirée, l'Académie a remis pour la quatrième année le Trophée César & Techniques, qui rappelle les liens étroits qui unissent les professionnels du cinéma à leurs prestataires techniques.

Parmi les cinq entreprises qui avaient été présélectionnées par le Comité Industries Techniques de l'Académie, les 950 professionnels éligibles pour les César Techniques 2014 ont élu le lauréat, la société TRANSPALUX.

Le Trophée a été remis à Monsieur Didier Diaz, Président de Transpalux, par Madame Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication.

## Le Guide et la Mosaïque

Le Guide César & Techniques 2014 répertorie l'ensemble des professionnels éligibles pour les cinq César 2014 de la Photo, du Son, des Décors, des Costumes, et du Montage, ainsi que les prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

Il est complété par sa déclinaison photo numérique, la Mosaïque, sous forme d'un kaleïdoscope des portraits des techniciennes et techniciens qui se sont prêtés au jeu. Le Guide César & Techniques 2014 a été remis à l'ensemble des invités présents à la soirée du 6 janvier. La Mosaïque ainsi que le Guide César & Techniques 2014 ont été mis en ligne le soir-même sur le site officiel de l'Académie des César.



# *les Révélations 2014*

Cette année ce sont 32 comédiennes et comédiens sur lesquels le Comité Révélations de l'Académie a voulu attirer l'attention des membres de l'Académie, afin de faciliter leur vote du premier tour, sans caractère d'obligation, pour les César du Meilleur Espoir Féminin et Masculin.

Pour la neuvième année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organise le projet "Révélations 2014", qui a pour vocation de donner un coup de projecteur sur ces jeunes actrices et acteurs, parmi lesquels se trouvent peut-être celles ou ceux qui incarneront le cinéma français de demain.

## **Le Clip**

Le Clip Révélations 2014 a été diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 15 au 28 janvier 2014, avec le soutien d'UGC. Il a été réalisé cette année par Antoine Carlier.

## **L'Expo Photo et l'Album Collector**

Antoine Carlier a également réalisé un travail photographique autour de ces jeunes interprètes qui a été dévoilé le lundi 13 janvier 2014 dans les Salons du Joaillier Chaumet place Vendôme, et a fait l'objet d'un Album Collector numéroté, offert aux invités du Dîner des Révélations.

Les photos de l'Album sont également consultables en ligne sur les sites de l'Académie et de Chaumet.

## **Le Dîner des Révélations**

À l'issue du vernissage, ces jeunes talents, accompagnés de leurs invités et des parrains et marraines de cinéma qu'ils s'étaient choisis, ont été reçus au Dîner des Révélations donné par l'Académie et Chaumet dans les Salons de l'Hôtel Le Meurice, le lundi 13 janvier 2014.





# Gros plan sur les Nommés

## Paroles de Nommés

Dès l'annonce des nominations, l'Académie réalise pour chaque nommé une vidéo personnalisée :

- pour les nommés aux César d'Interprétation, une bande-annonce montée à partir d'extraits du film pour lequel ils ont été distingués.
- pour les autres nommés, un entretien mené par deux journalistes passionnés du 7<sup>ème</sup> Art, Danièle Heymann et Christophe d'Yvoire, leur permettant de s'exprimer sur leurs parcours, leurs aspirations professionnelles, et plus généralement sur le cinéma d'aujourd'hui.

L'ensemble de ces vidéos a été mis en ligne en accès libre sur le site de l'Académie à partir du 10 février 2014.

## Le Déjeuner des Nommés

Samedi 8 février, tous les nommés ont été invités par le Président et les membres du Conseil de l'Académie à se retrouver au Fouquet's pour un déjeuner informel. Chacun d'entre eux a reçu à cette occasion son Certificat Officiel de Nomination ainsi que le Mémo du Nommé :

Comment ai-je été distingué? Qui connaît les résultats? Que se passe-t-il le soir de la Cérémonie? Comment se déroule mon éventuel parcours de lauréat? Est-ce que je fais dorénavant partie de l'Académie?...

C'est également lors de ce déjeuner qu'a eu lieu la Photo des 25, qui réunit l'ensemble des nommés pour les cinq César Techniques (Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son).

## La Générale des Nommés

Quelques jours avant la Cérémonie, tous les nommés ont été conviés au Théâtre du Châtelet, sous la houlette bienveillante de Renaud Le Van Kim et de l'équipe de l'Académie, qui leur ont présenté les arcanes du plateau et des coulisses de la Cérémonie.

## L'Année Cinéma César

Du mercredi 12 au mardi 25 février, l'ensemble des films ayant recueilli au moins une nomination a été présenté dans deux cinémas, Le Balzac et Les 3 Luxembourg. Chaque film a disposé de 4 séances, 2 par salle. Les projections étaient ouvertes au public, et gratuites pour les membres de l'Académie.





on joue le  
récit des  
meilles si  
elle, peut à une  
première fois  
toute l'œuvre



# Mémoire de César

Depuis maintenant huit ans, l'Académie laisse carte blanche à un éditeur indépendant, Les Éditions de l'Œil, pour créer un livre sur un lauréat de l'année précédente.

Le vendredi 21 février 2014 a été présenté à la presse, dans les salons du Fouquet's, le neuvième livre de la Collection :

**"Ernest et Célestine et Gabrielle et Benjamin et Didier et Daniel et les autres..."**

Rencontres avec Benjamin Renner (réalisateur), Didier Brunner (producteur), Daniel Pennac (scénariste), images du film, croquis préparatoires, esquisses des personnages, story-board, autour du film **"Ernest et Célestine", César 2013 du Meilleur Film d'Animation.**

Les 8 premières éditions de "Mémoire de César" ont déjà donné lieu aux ouvrages suivants :

**RENDONS À CÉSAR** autour de Gilles Porte, César 2005 du Meilleur Premier Film

**LES PROMENEURS** autour de Michel Bouquet, César 2006 du Meilleur Acteur

**DIRE LADY** autour de Pascale Ferran, César 2007 du Meilleur Film

**L'ESPOIR EST FÉMININ** autour de Hafsia Herzi et de Sandrine Bonnaire, César 2008 du Meilleur Espoir Féminin et César 1984 du Meilleur Espoir Féminin

**LES PLAGES D'AGNÈS** autour d'Agnès Varda, César 2009 du Meilleur Film Documentaire

**TOUTES PREMIÈRES FOIS** autour de Riad Sattouf, César 2010 du Meilleur Premier Film

**DES HOMMES ET DES MOTS** autour de Michaël Lonsdale, César 2011 du Meilleur Acteur dans un Second Rôle

**TOUS AU LARZAC** autour de Christian Rouaud, César 2012 du Meilleur Film Documentaire.

Tous les livres des années précédentes sont consultables en ligne sur le site de l'Académie.





# *Dîner des Producteurs*

Pour la septième année consécutive, grâce à l'appui fidèle de la BNP PARIBAS, Partenaire Officiel de l'Académie, un dîner en l'honneur des productrices et des producteurs de l'année ainsi que de leurs invités a eu lieu le lundi 24 février 2014, dans les salons de l'Hôtel George V.

## **Prix Daniel Toscan du Plantier**

Producteur de cinéastes majeurs du XX<sup>e</sup> siècle comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des producteurs qui ont marqué l'histoire du cinéma français.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a créé en 2008 le Prix Daniel Toscan du Plantier. Ce prix distingue la productrice ou le producteur qui aura marqué l'année cinématographique.

Le Prix Daniel Toscan du Plantier a été remis au lauréat par la Ministre de la Culture et de la Communication, Madame Aurélie Filippetti.

## **Le Coffret des Guides de l'Académie**

Un exemplaire du Coffret des Guides de l'Académie, regroupant les quatre Guides (Films, Techniques, Production, Scénario) a été remis à la Ministre par le Président de l'Académie, ainsi qu'à chaque invité du Dîner des Producteurs.



© Olivier Rollier



# *Après la Cérémonie...*

Pour celles et ceux dont vous allez entendre le nom tout à l'heure, la Cérémonie sera le point d'orgue d'une longue attente qui a commencé vers la fin de l'année dernière. Le dénouement de ce suspense ne durant que le temps d'une phrase, l'Académie propose à tous les nommés, lauréats ou non, de prolonger ensemble cet instant pendant les heures qui suivent la fin de la Cérémonie, et de partager jusqu'au petit matin cette soirée dédiée au cinéma français.

En leur honneur, l'Académie organise le Dîner de Gala et La Party.

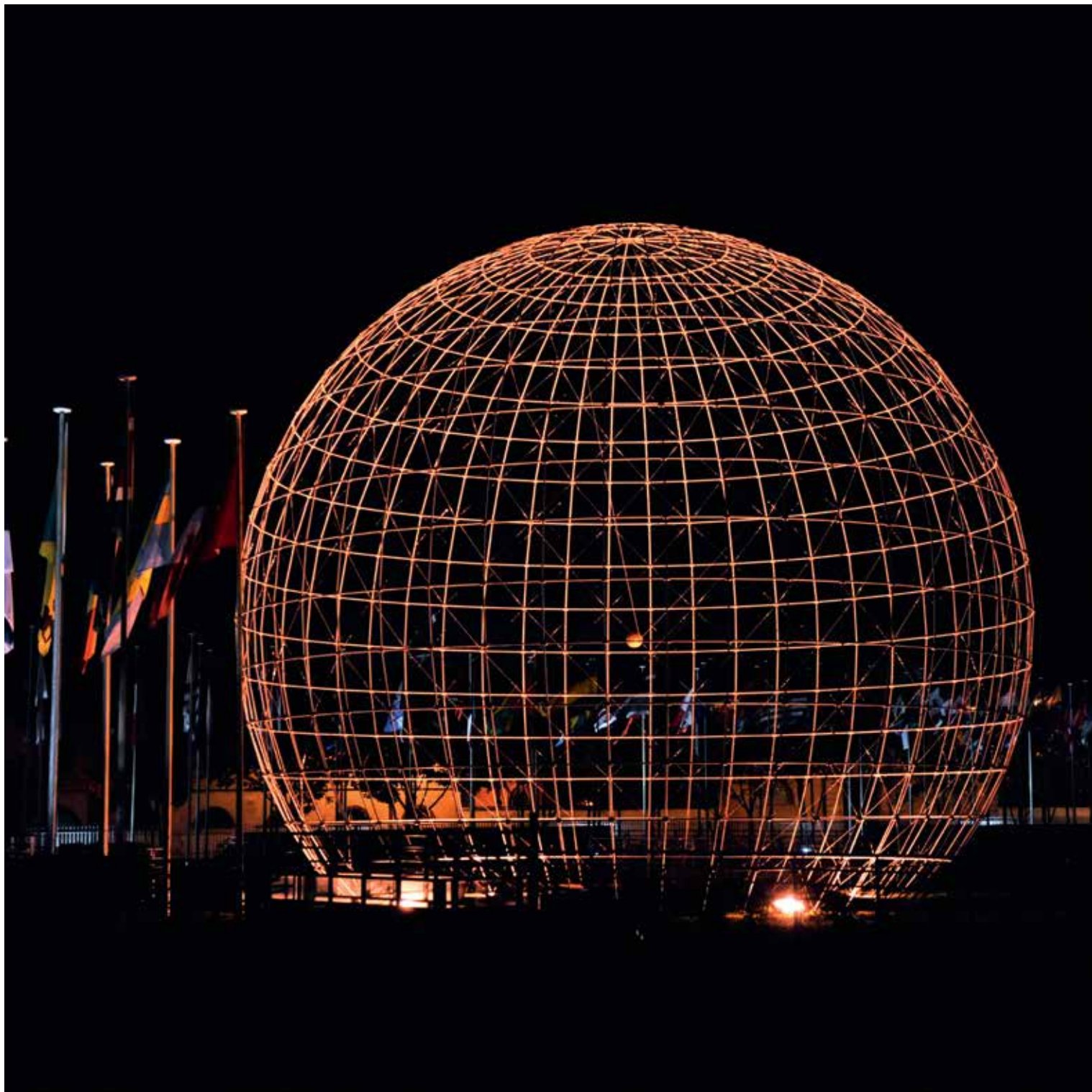
## **Le Dîner de Gala**

Le Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison des Prix de la production cinématographique française. Aux côtés des partenaires de l'Académie, les représentants de tous les corps de métiers du 7<sup>ème</sup> Art seront invités par le Conseil d'Administration et son Président Alain Terzian, en présence d'Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, de Cécile de France, Maîtresse de Cérémonie, et de François Cluzet, Président de la Cérémonie, à célébrer les talents du cinéma français et tout particulièrement ceux qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala a lieu le vendredi 28 février 2014 au restaurant Le Fouquet's à l'issue de la Cérémonie des César.

## **La Party**

À ceux qui ont encore les yeux ouverts, l'Académie propose de terminer la nuit à La Party. Organisée avec la complicité amicale d'Albane Communication, La Party aura lieu au VIP Room.





# *les Nuits en Or*

Ce projet est l'occasion pour l'Académie de participer à l'échange entre les cultures du monde entier, en soutenant la diffusion des films des cinéastes qui réaliseront les films de demain.

Elle organise ainsi, en mai et juin 2014, la 8<sup>ème</sup> Édition des Nuits en Or, grâce à l'appui fidèle de Renault, Partenaire Officiel de l'Académie, et avec le soutien des Laboratoires Eclair et de CMC – LVT, Partenaires Techniques.

## **La Tournée**

En mai et juin, l'Académie vient à la rencontre du grand public et des exploitants, dans onze salles en France et six salles en Europe et dans le monde.

Le temps d'une soirée, l'Académie et la salle de cinéma qui accueille la Tournée invitent le public à une soirée cinéma exceptionnelle, constituée du César 2014 du Meilleur Film de Court Métrage et du César 2014 du Meilleur Film d'Animation (court métrage) auxquels viennent se rajouter 6 ou 7 films sélectionnés parmi l'ensemble des courts métrages qui viennent d'être primés par leurs Académies Nationales de Cinéma.

## **Le Panorama**

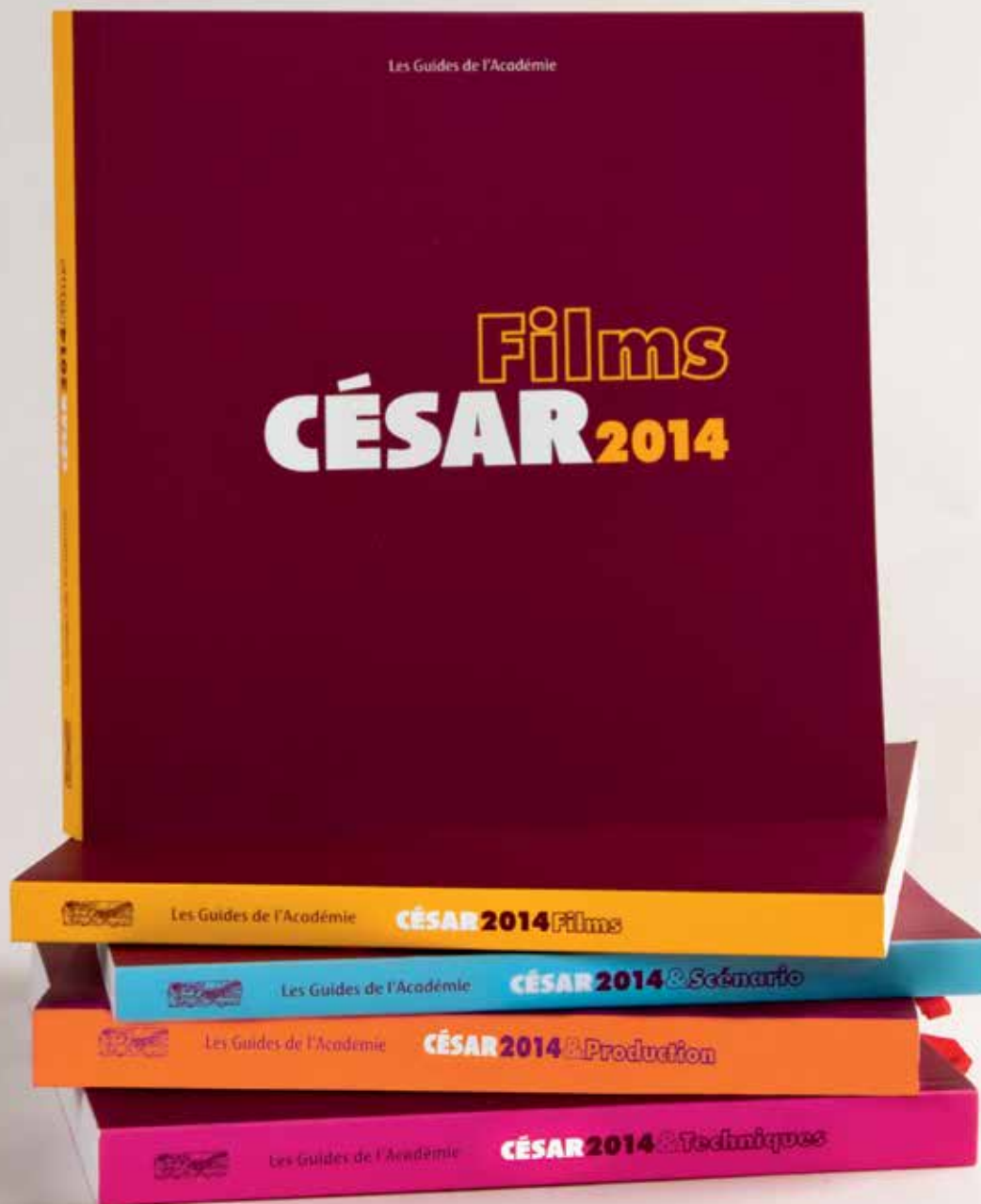
Du 16 au 18 juin 2014, l'Académie présente au public parisien les meilleurs courts métrages du monde, sous le parrainage de l'UNESCO.

Tous les courts métrages primés lors de l'année précédente par l'ensemble des Académies de Cinéma du monde entier seront ainsi projetés durant trois jours dans la grande salle de cinéma de l'UNESCO, en présence des réalisatrices et réalisateurs de ces films, invités par l'Académie pour un séjour parisien de quatre jours.

Ces projections sont gratuites et ouvertes au public.

## **Le Dîner de Gala des Nuits en Or**

Le lundi 16 juin 2014, l'Académie organise, à l'UNESCO, le Dîner de Gala des Nuits en Or, en l'honneur des réalisatrices et réalisateurs des courts métrages du Panorama, accompagnés de leurs marraines et parrains de cinéma.



# *les Guides*

Chaque année, l'Académie approfondit son travail de recensement de celles et ceux qui ont fait les films de l'année. Les Guides de l'Académie, dont la vocation initiale est de faciliter le vote des membres de l'Académie, deviennent de fait des outils de repérage des compétences de plus en plus appréciés.

Chacun des guides est mis en ligne sur le site de l'Académie, en accès public et gratuit.

Ils rassemblent aujourd'hui, pour l'ensemble des films sortis en salles durant l'année 2013 et éligibles aux César :

## **Guide Films**

les fiches artistique, technique, et production des films.

## **Guide César & Techniques**

les chefs de postes à la Photo, au Son, aux Décors, aux Costumes, et au Montage, éligibles aux César au sens du Règlement de l'Académie, ainsi que des prestataires techniques avec lesquels ils ont collaboré.

## **Guide César & Production**

les sociétés de productions déléguées des films, avec les noms des productrices et producteurs.

## **Guide César & Scénario**

les scénaristes et les réalisateur(trice)s qui ont écrit les scénarios des films.

**César 39**  
39<sup>ème</sup> Cérémonie des César

Isabelle Adjani

Vendredi 28 février 2014  
Hôtel de Ville de Paris

**L'AFFICHE DE LA 39<sup>ÈME</sup> CÉRÉMONIE DES CÉSAR**

Voici la nouvelle affiche de la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César, qui se tiendra au Châtelet le 28 février 2014

**AGENDA**

**Nommés CÉSAR 2014**  
Déjeuner des Nommés  
Le 8 février 2014  
Remise des Certificats de Nomination et Mémo du Nommé Photo "Les 25" de 2014 (Nommés Techniques)

**Nommé CÉSAR 2014**  
Mémo du Nommé  
Le 8 février 2014

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

**ANNÉE CINÉMA**

Découvrez les 199 films sortis en salle en 2013 éligibles au César 2014 du Meilleur Film

**LE CINÉ-CLUB**

Portraits de personnalités de l'industrie cinématographique française et captations des Cérémonies. Réservé aux membres de l'Académie

**RÉVÉLATIONS 2014**

LES RÉVÉLATIONS 2014

Le Clip et l'Album Collector, par Antoine Carlier

**PUBLICATIONS 2014**

Toutes les publications +

# le Site Internet

Le site officiel de l'Académie des César permet à chaque instant d'avoir accès en ligne à toutes les informations concernant l'Académie et plus particulièrement :

- l'Histoire de l'Académie, ses objectifs, et son fonctionnement
  - le vote pour les César
  - l'ensemble des événements organisés par l'Académie tout au long de l'année, ainsi que les vidéos et photos réalisées à l'occasion
  - les Nominations
  - les Palmarès et les informations sur les Cérémonies antérieures
  - les vidéos réalisées autour de chacun des nommés, ainsi que celles réalisées lors des années antérieures autour des nommés et des lauréats
  - les fiches de présentation et les bandes annonces de tous les films sortis en 2013 éligibles au César du Meilleur Film (ainsi que le nom des différents auteurs, artistes, et techniciens éligibles aux autres catégories de César)
  - la "Mosaïque", qui permet de mettre un visage derrière le nom de chacun des techniciens éligibles aux César Techniques de l'année
  - les différentes publications de l'Académie (Guides, Modes d'emploi, Programme des projections, Album Collector "Révélations", Livre "Mémoire de César", l'Affiche Officielle, la Photo des 25...)
- les différents logos de l'Académie, téléchargeables pour toute communication autour des nominations ou des lauréats.

## Nouveautés de cette année :

- dans la Galerie Vidéo, l'Académie publie "**Paroles de Lauréats - l'intégrale**" : la compilation des interventions de tous les Lauréats des 38 dernières Cérémonies au moment où ils reçoivent leur prix sur scène
- le "**Ciné-Club de l'Académie**", qui offre à ses membres la possibilité de visionner en accès sécurisé les deux premières collections mises en ligne :
  - "**Cérémonies**" : la captation intégrale des cinq premières Cérémonies des César de 1976 à 1980
  - "**Portraits**" : portraits documentaires de grandes figures de l'industrie cinématographique en France

Le site est en libre accès, sans publicité. Une partie du site est réservée à la presse.

Un "**espace membre**" sécurisé est réservé aux membres de l'Académie pour le Ciné-Club et les informations spécifiques aux membres.

*Fouquet's*

Paris

HÔTEL FOUQUET'S

*Le Restaurant vous accueille parmi ses*



LE FOUQUET'S  
CÉLÈBRE LES CÉSAR  
DEPUIS 39 ANS



Lucien Barrière  
Hôtels & Casinos

FOUQUET'S  
99 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES  
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

# BARRIÈRE – PARIS

*légendes, l'Hôtel vous offre le premier rôle.*



HÔTEL  
FOUQUET'S BARRIÈRE  
PARIS



LE RENDEZ-VOUS  
5 ÉTOILES POUR  
STARS DU 7<sup>E</sup> ART

HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE  
46 AVENUE GEORGE V - 75008 PARIS  
WWW.FOUQUETS-BARRIERE.COM

LEADING  
HOTELS





# *Partenaires*

**Partenaires Officiels / Partenaires Techniques / Partenaires Institutionnels / Fournisseurs Officiels**

*Partenaires Officiels*



© DR

Comme le cinéma, BNP Paribas soutient tous ceux qui créent, innovent et entreprennent. La création cinématographique nous est chère. C'est pourquoi, nous accompagnons l'industrie du cinéma au travers de notre Pôle spécialisé BNP Paribas Image & Médias et de nos nombreux partenariats. Nous sommes fiers d'être aux côtés de l'Académie des César pour la neuvième année consécutive.

*Marie-Claire Capobianco*  
Membre du Comité Exécutif du groupe BNP Paribas,  
Directeur des Réseaux France

CHAUMET  
PARIS



© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la dixième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier de continuer à tisser des liens privilégiés avec le monde du Cinéma Français et de la création artistique. Cette année encore, Chaumet a donné un coup de projecteur aux 32 comédiens et comédiennes, Révélation des César 2014, en les réunissant dans un clip réalisé par Antoine Carlier.

*Thierry Fritsch*  
Président de Chaumet

*Fouquet's*  
de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



© DR

Les César sont à part. Chaque année cette cérémonie raconte une passion. Rien n'est académique ou nostalgique dans ce rendez-vous du cinéma en France. Tout y tient dans le regard posé sur un art et son élégance projetée sur un écran. Cet art - qui dit et qui émeut la vie - le Groupe Lucien Barrière que je suis fier de présider n'a jamais cessé de l'accompagner et de l'entourer. Fouquet's et cinéma ce n'est pas un scénario : c'est une histoire. Notre histoire.

*Dominique Desseigne*  
Président-Directeur Général du Groupe Lucien Barrière



DRIVE THE CHANGE



© DR

À l'instar du cinéma, notre industrie a pour vocation de susciter le rêve. Un film, une voiture : autant d'"obscur objets de désir" qui cherchent à séduire et capter le regard des hommes et des femmes qui leur donneront vie. Aujourd'hui, le lien qui unit le groupe Renault et le septième art est plus vivant que jamais, incarné par notre engagement passionné et naturel aux côtés de l'Académie des César.

*Carlos Ghosn*  
Président-Directeur Général du Groupe Renault

*Partenaires Techniques*

*Partenaires Techniques*



Partenaire technique de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis de nombreuses années, le groupe et ses filiales n'ont cessé de développer et mettre à disposition des producteurs, réalisateurs et distributeurs, les plus récentes et performantes technologies, pour valoriser la qualité du cinéma. Chaque année, CMC réalise la numérisation et la conception de tous les DVD contenus dans le coffret remis aux membres de l'Académie.  
www.cmc-video.fr

*Denis Auboyer*  
Président de CMC



Eclair Group est fier d'être partenaire de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, de son projet "Révélation 2014", et des "Nuits en Or du Court Métrage" en apportant un soutien technique historique indéfectible au cinéma, ses talents et sa diversité. Avec un site image et son unique à Vanves, Eclair Group démontre sa volonté d'investir durablement et avec toujours plus de moyens à la pointe de l'Art.  
www.eclairgroup.com

*Thierry Forsans*  
Président Eclair Group



Le Groupe Transatlantic, leader de la postproduction vidéo, est fier de participer, pour la quatorzième année consécutive, au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

*Olivier Robin Marieton*  
Président du Groupe Transatlantic



Le groupe MPO est le spécialiste des services liés à la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : Fabrication de DVD et Blu-ray, impression de packaging, gestion logistique, services VOD et associés. Partenaire Technique de l'Académie des César pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, MPO a assuré la conception, la fabrication, le conditionnement et le routage du coffret collector aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

*Loïc de Poix*  
Président du Groupe MPO



Notre mission, chez Rovi, est de faciliter la découverte et la personnalisation du divertissement numérique. Nos technologies et nos services de métadonnées, de recherche intuitive et de recommandations personnalisées ainsi que nos guides de programme permettent à l'utilisateur de trouver le film recherché à la maison ou en mobilité.  
Collaborateur technique de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma depuis 9 ans, nous sommes fiers de poursuivre cette relation passionnante avec le 7<sup>ème</sup> Art.

*Thomas Carson*  
Rovi's Chief Executive Officer



La société Blue Efficiencie est experte dans le domaine de la protection des films contre leur exploitation non autorisée sur Internet. Mandatés par les ayants-droit, nous supprimons la disponibilité des films sur Internet avec efficacité, rapidité et justesse. Parallèlement nous fournissons des données de mesure d'audience issues de la demande des internautes envers les films. Nous veillons sur le cinéma français depuis 6 ans, et sommes fiers de protéger les films du Coffret DVD César.  
www.blue-efficiencie.com

*Thierry Chevillard*  
Directeur Général de Blue Efficiencie

# Partenaires Institutionnels



© DR

3iS forme depuis plus de 25 ans de futurs professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel. Cette année encore, nous renouvelons notre fidélité à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, à travers une dizaine de captations. Pour notre partenariat, nous mobilisons le savoir-faire de nos étudiants, encadrés par nos équipes pédagogiques à l'occasion de cet exercice grandeur nature.

*Jean-Claude Walter*  
Président de 3iS



© DR

Partenaire des professionnels du cinéma, Audiens met son expertise en protection sociale et son innovation au service d'une mission essentielle, nécessaire à l'épanouissement des talents : protéger des aléas de la vie tous ceux qui contribuent au rayonnement culturel français, notamment du cinéma.

*Patrick Bézier*  
Directeur général du Groupe Audiens



© DR

Partenaires depuis 2006, l'ENS Louis-Lumière et l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma renouvellent avec plaisir leur collaboration qui s'enrichit chaque fois d'une réflexion pédagogique renouvelée. L'Ecole s'enorgueillit également tous les ans de nouveaux Césarisés issus de ses rangs. Cela traduit l'importante contribution de l'Ecole aux métiers du cinéma, et plus particulièrement aux professions de l'image et du son, grâce au rôle valorisant de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. L'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière y reconnaît le reflet de sa formation d'excellence qui conjugue théorie et pratique, art et techniques.

*Francine Levy*  
Directrice de l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière



© DR

Alors que le cinéma français fête la 39<sup>ème</sup> Cérémonie des César, le mois de janvier dernier célébrait le 5<sup>ème</sup> César & Techniques. En présence de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication et de Madame la Présidente du CNC, cette soirée a vu l'entreprise Transpalux recevoir le Trophée "César & Techniques" qui récompense une entreprise de la filière technique pour l'excellence de son savoir-faire et sa capacité d'innovation.

Cette volonté de prolonger le rayonnement de nos entreprises en conjuguant Art, Technique et Création, n'a de sens que dans un écosystème fort et pérenne. En ce sens, les récentes victoires obtenues sur le front européen assurent une stabilité du cadre réglementaire du secteur Cinématographique et Audiovisuel. Mais restons vigilants.

Les défis sont encore nombreux et nécessiteront une solidarité constante, solidarité et unité que la grande famille du cinéma ne manquera pas de célébrer lors de cette soirée des César.

Bonne soirée à tous,

*Thierry de Segonzac*  
Président de la Ficam

# Fournisseurs Officiels

DESSANGE  
PARIS



© DR

DESSANGE, partenaire incontournable du 7<sup>ème</sup> Art !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes, la Maison DESSANGE est heureuse d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Elle est, depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de ce prestigieux événement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

*Benjamin Dessange*

Président du Directoire de DESSANGE International



© DR

Tsarine aime le cinéma depuis très longtemps.

Viser l'excellence, travailler toujours plus pour donner le meilleur de soi, jouer avec son image, faire rêver, surprendre : autant d'objectifs que Tsarine partage avec celles et ceux que la Cérémonie des César met à l'honneur chaque année. Fournisseur fidèle des César depuis 10 ans, je suis convaincu que le cru 2014 sera un excellent millésime que le cinéma français célébrera ... une coupe de Tsarine à la main.

*Philippe Bajot*

Président des Champagnes Tsarine

Découvrez Rovi

# Recherche et Recommandations

Chez Rovi, tous nos efforts sont portés sur la création de la meilleure expérience utilisateur dans l'accès au divertissement. Nos services de Recherche et de Recommandations vous aideront à distinguer votre offre en permettant à vos clients de découvrir de façon personnalisée vos contenus : films, programmes TV, musique...

Découvrez ce qu'est Rovi aujourd'hui  
Visitez notre site internet :  
[www.rovicorp.com/search-rec](http://www.rovicorp.com/search-rec)

**CÉSAR** 2014  
Partenaire Technique



**ROVI**





*le Règlement*

**de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma**

# Règlement

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé "César" (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création cinématographique et attirer sur elle l'attention du public.

Les "César" sont attribués annuellement, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie et au cours d'une Cérémonie qui a lieu à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, en présence de l'ensemble des nommés. Celle-ci fait l'objet d'une retransmission télévisée dans le cadre d'une émission intitulée "La Nuit des César".

## Chapitre I

### Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma (ci-après désignée l'Académie) tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Secrétariat de l'Académie), dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant, selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent, les conditions suivantes:

– Collège des Acteurs: les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Réalisateurs: les personnes ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Auteurs: les personnes ayant contribué en qualité de scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collèges des Techniciens: les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission,

à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", à l'un des postes suivants:

- Premier Assistant Réalisateur;
- Directeur de Production, Directeur de Postproduction, Administrateur de Production ou Superviseur Musical;
- Régisseur Général;
- Directeur de la Photographie, Cadreur, Cadreur Steadicam;
- Chef Décorateur, Ensemblier, Accessoiriste, ou Directeur Artistique pour les films d'animation;
- Chef Opérateur du Son ou Perchman;
- Chef Monteur;
- Chef Maquilleur ou Maquilleur Effets Spéciaux (SFX);
- Chef Mixeur;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes;
- Chef Coiffeur;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux;
- Scripte, Storyboarder;
- Chef Machiniste;
- Chef Electricien.

– Collège des Producteurs: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société française de production de films de long et court métrages ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission; ou Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de sociétés françaises ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant l'année de leur demande d'admission.

– Collège des Distributeurs, Exportateurs et Courtiers en films: Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution d'une société française de distribution (analogique ou numérique), d'exportation ou de courtage de films, soit ayant distribué en salles, au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission, au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", soit titulaire d'autres mandats de commercialisation pour au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège des Industries Techniques: Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une entreprise française de prestation technique ayant contribué, au cours des trois années

précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Agents Artistiques: personnes titulaires d'une licence d'agent artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie à la date de la demande d'admission.

– Collège des Directeurs de Casting: personnes ayant contribué en qualité de directeur de casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Attachés de Presse: Attachés de Presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'Attaché de Presse France, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film".

– Collège des Exploitants de salles de cinéma: L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de centraliser pour son compte les candidatures provenant des exploitants de salles de cinéma désireux de faire partie de l'Académie. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis chaque année par l'Association, étant d'ores et déjà entendu que pourront également être candidats au titre de ce Collège les personnes n'exerçant pas effectivement la profession d'exploitant de salles à la date de la candidature et occupant les fonctions suivantes:

- Les présidents et les délégués généraux des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche "Art et essai";
- Les membres des commissions de la Fédération.

### Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Conseil de l'Académie) peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles, qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Académie. Ces personnalités deviendront membres à part

entière après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

### Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un "César" et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

### Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des "César", les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

### Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des "César", certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie.

La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à aucun tiers, y compris un membre de l'Académie. Par exception à cette règle, la liste pourra être communiquée par le Secrétariat de l'Académie, dans le cadre de la réalisation des activités de l'Académie, aux seules entreprises avec qui l'Académie aura concédé par contrat écrit l'exécution de certaines tâches impliquant de disposer de cette liste pour mener à bien lesdites tâches. Les entreprises concernées devront dans ce cas signer une clause de confidentialité spécifique à ces informations, et mettre en place les systèmes tampons et les protections du meilleur niveau disponible pour garantir le plus haut niveau de sécurité dans l'utilisation des informations contenues dans cette liste.

Les membres de l'Académie souhaitant démissionner de l'Académie doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie.

### Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquiesce d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil de l'Académie.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas

payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de trois années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil de l'Académie.

#### Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piratage audiovisuel à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

### Chapitre II

#### Article 1

Un "César" est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes:

- Meilleur Acteur;
- Meilleure Actrice;
- Meilleur Acteur dans un Second Rôle;
- Meilleure Actrice dans un Second Rôle;
- Meilleur Espoir Féminin;
- Meilleur Espoir Masculin;
- Meilleur Réalisateur;
- Meilleur Film;
- Meilleur Premier Film;
- Meilleur Film Documentaire;
- Meilleur Film d'Animation (court et long métrage);
- Meilleur Scénario Original;
- Meilleure Adaptation;
- Meilleure Musique Originale;
- Meilleurs Décors (pour les films d'animation, le directeur artistique est éligible à ce César);
- Meilleure Photo;
- Meilleur Son;
- Meilleur Montage;
- Meilleurs Costumes;
- Meilleur Film Étranger;
- Meilleur Film de Court Métrage.

#### Article 2

Des "César" d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie.

#### Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" tous les films de long métrage d'initiative française (production majoritairement française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir, ces films doivent

avoir reçu l'agrément de production délivré par le Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans cette salle.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film", les films français de long métrage ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César". Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Les films dits "à sketches" dont la totalité de l'œuvre n'est pas assurée par le (ou les) même(s) réalisateur(s) ne seront admis à concourir au "César du Meilleur Film" qu'après étude par le Bureau de l'Académie. Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Association pour la Promotion du Cinéma (ci-après désigné le Bureau de l'Académie) être admis à concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film". Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

B) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des "César" et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les "César" attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué dans l'une ou au moins des catégories définies à l'article 1 de ce chapitre à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film".

Toutefois, seront également admises à concourir les personnes ayant contribué, dans l'une ou au moins des catégories définies dans l'article 1 du chapitre 2 ci-dessus (hors les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire et meilleur film d'animation), à la réalisation d'un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" de coproduction française ayant obtenu l'agrément du CNC et considéré comme d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

D) Pour faciliter le vote du premier tour pour le "César du Meilleur Espoir Féminin" et le "César du Meilleur Espoir Masculin" le secrétariat de l'Académie propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une liste d'un nombre maximum de seize actrices et de seize acteurs, intitulée liste des "Révélections" et établie parmi l'ensemble des actrices et des acteurs ayant collaboré soit aux films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit aux films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une personne ne pouvant faire partie plus de deux fois de cette liste.

La liste des Révélections est établie par le Comité Révélections de l'Académie, pour un nombre compris entre quatorze et seize actrices et quatorze et seize acteurs, selon le nombre d'actrices et d'acteurs choisis par le Conseil d'Administration, lequel dispose d'une possibilité de choix d'un nombre maximum de deux actrices et de deux acteurs. Le Président de l'Académie veillera à ce que les choix éventuels du Conseil d'Administration soient effectués préalablement à la séance plénière du Comité Révélections, de façon à ce que ces choix puissent être communiqués aux membres du Comité au début de la séance plénière. Les choix du Comité Révélections s'effectueront à l'occasion d'une séance plénière unique.

Le Comité Révélections est composé de directeurs de casting, membres de l'Académie ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de long métrage pouvant concourir pour le "César du Meilleur Film" et ayant fait acte de candidature. La liste des membres du Comité Révélections est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

E) Pour le "César du Meilleur Film de Court Métrage", seuls sont admis à concourir les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie.

La sélection des douze films est faite parmi les films français :

– ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure;

– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie dans la période du 1er juillet au 30 juin précédant la Cérémonie de remise des "César". Les films ayant obtenu leur visa entre le 1er mai et le 30 juin précédant la Cérémonie, pourront demander à concourir une année plus tard, cette demande devant être effectuée par courrier écrit signé du réalisateur et du producteur, et transmise au secrétariat de l'Académie au plus tard le 15 juillet suivant la date de délivrance du visa.

Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée annuellement par le Conseil de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

F) Pour le "César de la Meilleure Musique Originale", seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement, soit pour un film admis à concourir pour le "César du Meilleur Film", soit pour un film de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", une ou des compositions musicales avec ou sans paroles:

– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image;

– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film;

– dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des

trophées, et être accompagnée d'une lettre de la SACEM approuvant cette demande de dérogation. Cette dernière condition étant impérative.

G) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Scénario Original" tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française.

Pour le "César de la Meilleure Adaptation", sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" ainsi que tous les films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger", et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, musicale, ou d'une pièce de théâtre au sens de la réglementation française.

H) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Premier Film" tous les films de long métrage de fiction éligibles au "César du Meilleur Film" (hors les films de long métrage concourant au "César du Meilleur Film Documentaire" ou au "César du Meilleur Film d'Animation"), et réalisés par une personne n'ayant jamais occupé auparavant la fonction de réalisateur ou de co-réalisateur sur un film de long métrage de fiction sorti en salle de cinéma.

I) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Documentaire" tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" et dont le caractère est déclaré comme "documentaire" par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, pourront être admis à concourir, après étude par le Bureau de l'Académie, les films de ce type qui auront fait l'objet d'une carrière remarquable dans les festivals de cinéma.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au Secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

J) Sont admis à concourir pour le "César du Meilleur Film d'Animation" tous les films dont la durée de prises de vues réelles est inférieure à 25 % de la durée totale du film et qui répondent aux critères d'éligibilité suivants:

– tous les films de long métrage pouvant concourir pour l'attribution du "César du Meilleur Film" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société en charge de la production déléguée du film;

– tous les films de long métrage ayant obtenu l'agrément de production du CNC en étant de production minoritaire française et de coproduction majoritaire européenne, pouvant concourir au "César du Meilleur Film Étranger" et dont le genre est déclaré comme "animation" par la société de coproduction française;

– les films de court métrage d'animation, au nombre maximum de douze, choisis parmi les films de court métrage répondant aux critères de sélection du "César du Meilleur Film de Court Métrage" et présélectionnés par le Comité Animation de l'Académie.

Le Comité Animation est composé de personnalités du monde du Cinéma, membres de l'Académie ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage d'animation. La liste du Comité Animation est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Académie et déposée au Secrétariat de l'Académie.

#### Article 4

À l'exception des "César d'Honneur", les "César" sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance ou sur internet.

Le Secrétariat de l'Académie veillera à ce que l'ensemble des procédures de saisie, de transmission et de dépouillement des votes soit effectué sous contrôle d'huissier assermenté. Il pourra décider de confier l'exécution desdites procédures, en totalité ou en partie à une entreprise spécialisée, garantissant le même type de contrôle. Dans ce cas, le choix de cette entreprise devra être validé chaque année en temps utile par le Conseil de l'Académie.

Le premier tour du vote détermine les "nominations", c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 7, le plus grand nombre de suffrages. Les nominations sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception:

– du "César de la Meilleure Actrice" où les nominations sont au nombre de 7;

– du "César du Meilleur Acteur" où les nominations sont au nombre de 7;

– du "César du Meilleur Réalisateur" où les nominations sont au nombre de 7;

– du "César du Meilleur Film" où les nominations sont au nombre de 7;

– du "César du Meilleur Film Étranger" où les nominations sont au nombre

de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française.

– du "César du Meilleur Film d'Animation" où les nominations sont au nombre de 5, 2 nominations étant réservées aux films d'animation de court métrage, et 3 nominations étant réservées aux films d'animation de long métrage.

Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une nomination à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le "César".

#### Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour, le Secrétariat de l'Académie adresse à tous les membres de l'Académie un guide films présentant les informations suivantes:

a) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César";

b) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à un film pour lesquelles le film est éligible (premier film, film documentaire, film d'animation);

c) l'indication pour chacun des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film" ou pour chacun des films de coproduction française et d'expression originale française admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" des éventuelles autres catégories de "César" attribués à une personne pour lesquelles un ou plusieurs collaborateurs du film concerné remplissent les conditions d'éligibilité (musique originale, scénario, adaptation);

d) la liste des films admis à concourir pour le "César du Meilleur Film Étranger" comportant pour chacun des films concernés l'indication s'ils sont de langue française, accompagnée, dans le cas d'une production française minoritaire et de langue française, de la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des "César";

e) la liste des acteurs et des actrices proposés à titre indicatif par le Comité Révélation;

f) la liste des courts métrages choisis par le Comité Court Métrage pour concourir au "César du Meilleur Film de Court Métrage".

g) la liste des courts métrages choisis par le Comité Animation et des longs métrages

pour concourir au "César du Meilleur Film d'Animation".

L'Association pour la Promotion du Cinéma sera seule décisionnaire de la façon dont seront mises en pages ces informations, et ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappés, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans ce guide films.

En plus de ce guide films, le Secrétariat de l'Académie propose à ses membres plusieurs dispositifs de visionnage des films, en accord avec les ayants-droit des films. Ces dispositifs veillent à respecter une équité totale entre les différents ayants-droit, tant en ce qui concerne les processus techniques, que les chartes graphiques et les envois aux membres.

Ils sont validés chaque année par le Conseil d'Administration de l'Académie.

De manière générale, l'Académie ne peut être tenue responsable du fait qu'un ou plusieurs de ses membres n'auraient pas pu visionner tout ou partie des films proposés à leur vote.

#### Article 6

Nul ne peut faire l'objet de plus d'une nomination individuelle dans chaque catégorie. Si, à l'issue du premier tour, une personne obtient des voix sur plusieurs films dans une même catégorie, elle sera nommée uniquement pour le film pour lequel elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

#### Article 7

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, suffisamment de voix pour être nommé(e), dans plusieurs catégories "interprétation", à savoir: Meilleur(e) Acteur(rice), Meilleur(e) Acteur(rice) dans un Second Rôle, ou Meilleur Espoir (Masculin ou Féminin), il ou elle sera nommé(e) uniquement dans la catégorie pour laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important (nombre de suffrages obtenus divisé par le nombre de suffrages décomptés pour la catégorie).

#### Article 8

Dans le cas où plusieurs personnes occuperait la même fonction pour un même film (hors les "César" d'interprétation), elles pourront être nommées ensemble si elles respectent les conditions suivantes:

– pour réalisation, musique, photo, décors (ou direction artistique pour les films d'animation), montage, costumes, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme occupant la même fonction et qu'elles soient citées de façon identique au générique du film;

– pour scénario et adaptation, à la condition que ces personnes soient identifiées dans le dossier d'agrément du film comme co-auteurs du scénario ou de l'adaptation, qu'elles soient parties aux contrats de cession de droits d'auteur du film enregistrés au RPCA, et que ces personnes soient citées de façon identique au générique du film;

– pour la production, à la condition que la société de production que représente la personne soit identifiée dans le dossier d'agrément du film comme production déléguée ou co-production déléguée, dans la limite maximum de deux sociétés, et que les personnes concernées soient citées de façon identique au générique du film;

– pour le son, seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants: chef opérateur du son, chef monteur son, chef mixeur son (dans la limite d'une personne par poste).

Les cas particuliers seront arbitrés par le Secréariat de l'Académie, dont les décisions seront définitives et ne seront pas susceptibles d'appel.

## Chapitre III

### Article 1. Annonce des nominations

Les nominations des personnes et des films en lice pour chaque Cérémonie sont dévoilées lors d'une conférence de presse qui a lieu au plus tard quatre semaines avant la Cérémonie de remise des César.

### Article 2. Certificat officiel de nomination

Le Secréariat de l'Académie réalise pour chaque nomination un certificat officiel de nomination, qui est remis:

- aux personnes nommées pour les nominations attribuées à des personnes;
- au réalisateur et au producteur délégué pour les catégories meilleur film, meilleur premier film, meilleur film documentaire, meilleur film de court métrage et meilleur film d'animation;
- au réalisateur, et au co-producteur français pour le meilleur film étranger (dans le cas où il n'y a pas de co-producteur français, les certificats sont remis au réalisateur et au distributeur français);

Les certificats sont remis personnellement à l'occasion d'une réception à laquelle auront été conviées l'ensemble des personnes nommées (ci-après le ou les "nommé(s)"). En cas d'absence de la personne concernée, à réception de sa demande, effectuée par écrit, le certificat lui sera envoyé par voie postale à l'adresse indiquée sur la demande. Le certificat ne pourra en aucun cas être remis à un tiers.

### Article 3. Préparation de l'intervention sur scène

Le Secréariat de l'Académie propose aux nommés un dispositif d'accompagnement leur permettant de prendre connaissance des conditions dans lesquelles se déroulera la Cérémonie des César, et leur éventuelle montée sur scène pour recevoir un César.

Ce dispositif a pour principal objectif d'aider les lauréats à réussir leur intervention sur scène, tout en respectant la limite du temps imparti pour leur intervention en direct. Il comporte les propositions suivantes:

– Le Secréariat de l'Académie proposera à chaque nommé de faire réaliser une interview biographique autour de son parcours professionnel, qui sera ensuite mise en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie;

– Le Secréariat de l'Académie réalisera un document (le Mémo du Nommé) décrivant le déroulement de la Cérémonie des César pour les nommés, depuis leur arrivée sur le lieu de la Cérémonie (pour tous les nommés) jusqu'à la fin du parcours en coulisse (pour les lauréats). Ce document mettra tout particulièrement l'accent sur l'importance de la qualité des interventions des lauréats sur scène et détaillera précisément leur parcours en coulisse. Il sera remis à tous les nommés à l'occasion de la réception de remise des certificats de nominations;

– Le Secréariat de l'Académie fera ses meilleurs efforts, (dans la mesure des disponibilités de la salle accueillant la Cérémonie des César), pour disposer de la salle durant quelques heures, pouvoir y accueillir les nommés et les présenter au(x) maître(s) de Cérémonie, à l'occasion des répétitions, afin de permettre aux nommés de se familiariser au parcours complet d'un lauréat, et au(x) maître(s) de Cérémonie de bien faire comprendre aux nommés l'importance du respect d'un temps limité d'intervention sur scène.

### Article 4. Parcours plateau

Le Secréariat de l'Académie informera les nommés et le(s) maître(s) de Cérémonie des consignes prévues pour leur parcours sur le plateau, dans le cas où ils seraient lauréats.

Ces consignes sont les suivantes:

#### Montée sur scène

– Pour le "César du Meilleur Film": le producteur puis le réalisateur du film seront appelés sur scène, dans cet ordre, et disposeront du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé", et qu'ils se seront répartis entre eux à leur gré.

– Pour les autres "César" attribués à des films: le réalisateur du film sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé".

– Pour les "César" attribués à des personnes physiques: le lauréat sera appelé sur scène, et disposera du temps de parole sur scène qui aura été indiqué dans le "Mémo du Nommé". Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un César, elles seront toutes appelées sur scène.

#### Prise de parole

Les lauréats disposeront de deux temps de parole distincts:

\* Un premier sur scène, devant les caméras de captation du direct.

Ce premier temps est destiné principalement au public de télévision qui assiste en direct à l'émission.

Il devra respecter la durée qui aura été indiquée dans le "Mémo du Nommé". Dans le cas de plusieurs lauréats pour un César, ils devront se répartir entre eux la durée du temps de parole allouée au César concerné.

\* Un deuxième temps, immédiatement après leur intervention sur scène, devant les caméras et le journaliste du studio d'interview de l'Académie situé derrière la scène.

Ce deuxième temps n'est pas limité en durée, et est destiné à être mis en ligne en accès libre sur le site Internet de l'Académie. Ces interviews pourront également être présentées en totalité ou en extraits comme "bonus" dans la captation de la Cérémonie que l'Académie envoie à tous ses membres à l'issue de la Cérémonie.

#### Parcours médias

Le Secréariat de l'Académie signalera à chaque lauréat les obligations médiatiques auxquelles l'Académie lui demande de bien vouloir répondre à l'issue de son intervention sur scène. A cette fin, le Secréariat de l'Académie exercera un contrôle strict de l'ensemble des médias qui seront accrédités dans les "coulisses" de la Cérémonie, afin que ces obligations médiatiques respectent l'intimité et la tranquillité des lauréats.

Accompagnement plateau des lauréats

Le Secréariat de l'Académie mettra en place un système d'accompagnement personnalisé pour chacun des lauréats, dès leur sortie de scène, pour les aider à gérer la suite de leur parcours.

### Article 5. Attribution des Statuettes

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film" est remise au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Une statuette sera également remise au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le "César du Meilleur Réalisateur" pour le même film.

Les statuettes attribuées au titre du "César du Meilleur Premier Film", "César du Meilleur Film Documentaire" et "César du Meilleur Film de Court Métrage" sont remises aux réalisateurs des films. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Deux statuettes sont attribuées au titre du "César du Meilleur Film d'Animation" l'une au (à la) réalisateur(trice) du film de long métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour, et l'autre au (à la) réalisateur(trice) du film de court métrage ayant remporté le plus de suffrages lors du second tour. Une statuette sera également remise au(x) producteur(s) délégué(s) des films.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film.

Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée). Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du Meilleur Film, du Meilleur Premier Film, du Meilleur Film d'Animation, du Meilleur Film Documentaire ou du Meilleur Film de Court-Métrage s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs au titre d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander de recevoir également une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût.

La statuette attribuée au titre du "César du Meilleur Film Étranger" est remise au réalisateur du film. S'il existe un coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au coproducteur français ainsi qu'au producteur délégué étranger (si celui-ci en fait la demande), identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film. S'il n'existe pas de coproducteur français bénéficiant de l'agrément du CNC, une statuette sera également remise au distributeur français détenant le mandat de commercialisation exclusif en salles sur le territoire français. Pour les "César" décernés à des personnes physiques, il sera remis une statuette à chaque lauréat. Dans le cas où plusieurs personnes seraient lauréates d'un même César, il sera remis une statuette à chacun des lauréats.

# JAULIN

GROUPE

## tout l'événementiel

### ingeniering

- Etudes et design
- Logistique événementielle

### construction d'espaces

- Tentes, structures, dais, tipis, igloo, hexagones...
- Architectures sur mesure

### mobilier

- Location de mobilier pour réception, exposition, événement
- Plus de 400 000 pièces en stock

### sites de réception

- Création d'espaces événementiels
- Mise en conformité et gestion de sites

### aménagements

- Podiums, gradins, cloisons
- Accueils, salles de réception, espaces événementiels
- Aménagements généraux

### décoration

- Conception et construction de décors
- Espaces événementiels
- Agencements, magasins
- Création de mobilier
- Stand

### lumière-son-vidéo-énergie

- Prestations événementielles
- Equipements temporaires, architecture
- Vente, installation, location

[www.jaulin.com](http://www.jaulin.com)



JAULIN PARIS - ZA de la butte au berger - 10 rue Lindbergh - 91380 CHILLY-MAZARIN - Tél : 01 69 79 20 20

[commercial@jaulin.com](mailto:commercial@jaulin.com)

# Générique

## **Celles et ceux qui accompagnent l'Académie dans l'ensemble de ses activités**

Samuel Faure, Claire Prénat, Elodie Saura, Anthony Parmantier, Vincent Chapalain, Laurent Fontaine, Thierry Borgoltz, Alexandre Di Carlo, Salima Goumiri, Jules Le Fèvre, Camille Foussard, Elise Boudjema, Margaux Pierrefiche, l'équipe de l'Académie.

Wahib Bendib et Cédric Lemoigne (Tech-Event), Gilles Colpart (Histoire des César), Zoé Forget (photographe), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Janvier Lab & Analogue (photogravure), Arnaud Jarry (Visions Grand Large), Isabelle Jobart (Graph'Imprim), Christina Mouchel (Histoire des César), Gérard Rappeneau (Osmose), Rodolphe Ratié et Sébastien Ebbo (Aamset), France-Dominique Roux (calligraphe), Laurence Soens (Cassochrome), Maria Torme (graphisme), Frédéric Verdier (Sonis).

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle, toute l'équipe d'Ambassador et Delphine Morelle (transport et accueil des personnalités, livraisons coffrets)

Agence Florence Doré (accueil invités)

Maître Armengaud-Gatimel et Maître Blot (contrôle du dépouillement des votes)

Emmanuel Grua et toute l'équipe de Voxaly (organisation et programmation du vote)

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac (projection des films)

Alexis Dantec, Charlotte Prunier et toute l'équipe des 3 Luxembourg (projection des films)

Laurent Bécard et toute l'équipe de Novius (site internet Académie)

Alexis Chavance, Orfeo Ruspoli et toute l'équipe de La Table d'Orphée (traiteur)

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés),

Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Florent Gesbert et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor)

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Cécile Bossard (bureau d'Alain Rocca)

### **Les modérateurs de l'Académie**

Danièle Heymann, Christophe D'Yvoire, N.T. Binh et Michel Reilhac

### **Captation des vidéos "Paroles de Nommés" César 2014**

Romain Gentil, Hugo Jaouen et Aloïs Champougny (3iS)

Thomas Valette (Institut Lumière)

### **Pour l'UNESCO qui accueille l'Académie pour les "Nuits en Or"**

Eric Falt et Armelle Arrou-Bertrand

### **Livres et Trophées**

Gaël Teicher et Freddy Denaës des Éditions de l'Œil (Mémoire de César)

Christophe Beaux et Guillaume Robic de la Monnaie de Paris (pour le Trophée César & Techniques)

Robert Stadler, designer (pour le Prix Daniel Toscan du Plantier)

### **Les professeurs et les élèves des écoles qui interviennent à l'occasion des manifestations organisées par l'Académie**

#### **École nationale supérieure Louis-Lumière**

Francine Levy, Mehdi Aït-Kacimi, Martine Duvert, Danielle Lapert, Pascale Fulghesu, Maude Artarit, Constance Asseman, Gaylord Balizet, William Bibet, Chloé Calvet, Leonor de Chantérac, Oumeya El Ouadie, Agathe Gaboriau, Sidney Léa Le Bour, Anaëlle Raguët, Thomas Thibaut, Marine Toux, Grégoire Zivanovic, Ava du Parc, Rolan Ménégon. Avec le soutien de Nikon France, M. Roland Serbielle

#### **3iS**

Jean Claude Walter, Christelle Hermet, Fabien Fournillon, Vincent Mottez, Grégoire Assémat, Stéphane Pierrat et toute l'équipe pédagogique de 3iS, ainsi que tous les étudiants Jacques Baguenier, Baptiste Bail, Aurélien Delamare, Quentin Lentz, Nelly Maloufi, Thibaud Da-Rin, Adrien Frécon, Laura Haddad, Camille Lin, Cécile Vève, Florent Guillermin, Albane De Santi, Sara Varinot, Paul Ermeneg, Aurélie Stark, Marion German, Camille Happert, Thomas Lecercle, Quentin Verbruggen, Basile Gozlan, Gaël Moigne, Julien Séhier, Camille Lin, Marina Amaro, Victor Mulliez, Martin Laugery, Marc Pfeferkorn, Audrey Gagneux, Laura Lardeux, Emilien Marret, Laurent Julien, Nicolas Maisonneuve, Caroline Collange, Laura Noiret, Mathieu Zanatta, Marina Piantoni, Anne Lise Zywica, Armand Thibault, Lenny Urbain, Lucas Salomez, William Renaud, Louis Dabrowski, Camille Naudin, Antoine Bisson, Loïc Grandin, Eugénie Gressier, Justine Ray.

#### **ECV**

Patrick Hermand, Suzanne Haddad et les élèves de L2 qui réalisent, depuis 5 ans, l'affiche des Nuits en Or.



## Les équipes qui interviennent à l'occasion de la 39<sup>ème</sup> Cérémonie

### **KM**

Renaud Le Van Kim, metteur en scène et producteur de la Cérémonie, Jérôme Revon, Philippe Désert, Frédéric Dorieux, Pascale Chanut, Christine Hamon, François Jougneau, Baptiste Lambert, Jacky Le Yannou, Stéphanie Lachèvre, Marco Martin, Marie-Aude Philippe, Olivia Salès, Jessica Fleury et toute l'équipe de KM (production exécutive) et leurs partenaires.

### **CANAL+**

Nathalie Coste-Cerdan, Laurence Gallot, Mélanie Gautier, Véronique Revel-Rongier, Régine Billot, et toute l'équipe de CANAL+ (diffuseur exclusif Cérémonie)

### **Théâtre du Châtelet**

Jérôme Clément, Jean Luc Choplin, et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet

Régis Bocquel et toute l'équipe des Ateliers Bocquel (fonderie trophées)

Sandrine Jolly, Sébastien Maurel et toute l'équipe de Jaulin (construction entrée Châtelet)

Elio Angelosanto et toute l'équipe de Light Event (lumière et sonorisation entrée Châtelet)

Albane Cléret (animation de la Party), Jean Roch (VIP Room)

## Les distributeurs, producteurs, et ayants-droit qui ont accordé les autorisations de diffusion des extraits des films présentés lors de la Cérémonie

10:15! Productions, Acajou Films, ADCB Films, Alfama Films Production, Atypik Films, Autochenille Production, Bodega Films, Bonne Pioche Cinéma, Brio Films, Ecce Films, Fidélité Films, Gaumont, Haut et Court, Kazak Productions, KG Production, Label Anim, Le Pacte, Les 3 ours, Les Films d'Ici, Les Films des Tournelles, Les Films du Cap, Les Films du Kiosque, Les Films du Worso, Les Films Velvet, Les Films de la Croisade, LGM Films, Little Bear, M.E.S. Productions, Mandarin Cinéma, Mars Distribution, Memento Films Productions, Move Movie, Pathé, Pathé Distribution, Pictor Media Animation - XBO Films, Prima Linea Productions, Quat'sous Films, Rectangle Productions, Rezo Films, Rhamsa Productions, RP Production, SBS Productions, Sony Pictures Releasing France, Synecdoche, The Film, Twentieth Century Fox, Un monde meilleur, Warner Bros France, Why Not Productions, Wild Bunch, Winds, Zadig Films, Zazi Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants-droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

**Les agences et les photographes qui nous ont facilité l'accès aux images des artistes :**

Collections La Cinémathèque française, Philippe Quaisse, Sipa Press, Starface et tous les proches des personnalités disparues

**Pour le texte sur François Cluzet :**

Guillaume Canet

**Pour le texte sur Henri Langlois :**

Costa-Gavras et Serge Toubiana (La Cinémathèque française).

**Avec les remerciements de l'Académie pour leur bienveillance :**

Stéphanie Busutil pour la succession César, Yvette Camp pour le fondateur de l'Académie Georges Cravenne, tous les membres des Comités Court Métrage, Animation, Révélation, et Industries Techniques.

Alain Sussfeld et Patricia Ganne (UGC), Jean-Claude Barbion (Lagardère Active), Géraud de la Noue (Baron Philippe de Rothschild)

**Pour l'affiche de la Cérémonie :**

Fondation Jérôme Seydoux - Pathé, Sophie Seydoux, Aurélie Dubery

Photographie de Luc Roux - Coll. Fondation Jérôme Seydoux-Pathé

© 1994 - Pathé Production - France 2 Cinéma - D.A. Films - Nef Film Produktion - RCS Produzione TV SPA

# DESSANGE

PARIS

COIFFEUR OFFICIEL  
DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR

**CÉSAR**2014  
Fournisseur Officiel





Académie des Arts et Techniques du Cinéma  
16 avenue Elisée Reclus - 75007 Paris

[www.academie-cinema.org](http://www.academie-cinema.org)